

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE
TRENTE-NEUVIÈME SESSION DU COMITÉ DES
REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS ET ADMINISTRATIONS (CRGA)
(Nuku'alofa, Tonga, 6–9 octobre 2009)

RAPPORTS DES DIVISIONS – 2009

POINT 3.2 DE L'ORDRE DU JOUR – DIVISION RESSOURCES MARINES

(Document présenté par le Secrétariat général)

Résumé

1. Le présent document décrit succinctement les activités conduites en 2009 par les deux programmes qui forment désormais la Division ressources marines (pêche côtière et pêche hauturière). Il fait également le point sur le projet CRISP (Initiatives Corail pour le Pacifique), administré depuis le siège de la CPS, à Nouméa. Le rapport met l'accent sur certaines activités clés de la Division pour l'année 2009 – activités achevées au premier semestre ou prévues pour le deuxième semestre. Il précise certaines des difficultés rencontrées par la Division, mais aussi ses possibilités d'action, ainsi que les mesures qu'elle prend à leur égard en vue de servir au mieux et avec un maximum d'efficacité les États et Territoires membres de la CPS. Enfin, le document donne certaines pistes sur la façon dont la Division pourrait contribuer davantage au renforcement des capacités nationales dans le secteur halieutique.

Suite à donner

2. Le CRGA est invité à :
- i) prendre acte des activités et des résultats de la Division pour l'année en cours ;
 - ii) prendre acte des problèmes de financement à court terme que rencontrent les programmes, en particulier le Programme pêche côtière ;
 - iii) prendre acte des difficultés que rencontrent les programmes pour répondre à l'évolution des besoins des États et Territoires membres dans le domaine de la pêche, mais aussi de leurs possibilités d'action ;
 - iv) appuyer le renforcement des activités de développement des capacités destinées aux services des pêches des pays membres et au secteur privé ; et
 - v) prendre acte des modalités actuelles de financement des prestations, conditionnées aux financements affectés à des projets, et de la nécessité d'augmenter de 25 pour cent la part de financement à plus long terme de la Division afin d'assurer la conduite de ses activités essentielles.
-

DIVISION RESSOURCES MARINES

Objet

1. Le présent document vise à informer les membres du CRGA des résultats des activités de la Division ressources marines en 2009, à mettre l'accent sur certaines des grandes questions qui se posent au secteur halieutique dans la région, et à examiner le futur rôle que pourra jouer la CPS pour aider ses États et Territoires membres à y faire face et les difficultés qu'elle est susceptible de rencontrer dans ce contexte.

Structure et buts de la Division

2. La Division se compose de deux programmes : le Programme pêche hauturière et le Programme pêche côtière. Autrefois rattaché à la Division, le Programme affaires maritimes ne relève plus des ressources marines depuis le début 2009. La cellule de coordination du projet Initiatives corail pour le Pacifique (CRISP) a, quant à elle, rejoint la Division en 2008. Ce projet est mis en œuvre par divers organismes, mais le présent rapport reprend les activités auxquelles participe la CPS ou qui complètent directement son travail.

3. Les Programmes pêche hauturière et pêche côtière arrivent tous deux au terme de leurs plans stratégiques respectifs (2006-2009). Une évaluation indépendante des deux programmes, décrite dans le document 3.2.2, a eu lieu dans le courant de l'année et nombre des recommandations formulées dans le cadre de cet exercice sont introduites dans le nouveau projet de plan stratégique, présenté dans le document 3.2.4 et soumis au CRGA pour examen.

4. La Division ressources marines a actuellement pour but (jusqu'à la fin 2009) de contribuer à la concrétisation d'une vision commune à la région : « un océan propre qui pourvoit à la subsistance des populations insulaires du Pacifique et leur permet de réaliser leurs aspirations »¹.

5. Le Programme pêche côtière et le Programme pêche hauturière se sont fixé les objectifs respectifs suivants :

« Aider les pays membres de la CPS à honorer leur engagement d'appliquer l'approche écosystémique de la pêche côtière et de l'aquaculture d'ici à 2010. »

et

« Veiller à ce que les pêcheries exploitant les ressources en thonidés, poissons à rostre et espèces associées de la région soient gérées dans un souci de viabilité économique et de préservation de l'environnement, sur la base des meilleures informations scientifiques disponibles. »

6. Le nouveau plan stratégique 2010-2013 propose de nouveaux buts et objectifs. Le projet de plan est présenté dans le document 3.2.4, pour examen par le CRGA. Si le Programme pêche hauturière garde dans l'ensemble les mêmes objectifs, ceux du Programme pêche côtière diffèrent des objectifs inscrits dans le plan actuel.

7. L'annexe 1 présente les activités qui ont été menées en 2009 et qui contribuent à la réalisation de ces buts, avec renvoi aux stratégies conjointes de pays lorsque c'est pertinent. L'annexe 2 reprend les principaux ateliers et réunions sectoriels qui ont eu lieu pendant l'année et l'annexe 3 dresse la liste des publications de la Division.

8. Les listes d'activités contenues dans ces annexes permettent d'examiner sous un éclairage différent le travail de la Division, mais ne remplacent pas les rapports des programmes, axés sur les résultats obtenus, ni les plans de travail qui seront publiés vers la fin de l'exercice, le 31 décembre.

¹ Politique régionale de la mer pour les Îles du Pacifique, approuvée en 2002 par les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum des Îles du Pacifique et le CRGA (voir http://www.spc.int/piocean/forum/Info_papers/5_Ocean_Policy_plain_text_.pdf)

Budget de la Division

9. Le budget rectificatif 2009 des deux programmes s'élève à 8,65 millions d'UCOM (ce qui équivaut à 10,4 millions de dollars des États-Unis à la mi-2009).

10. Le budget de la Division est alimenté selon trois modalités bien connues :

- **fonds statutaires (budget ordinaire)** – cette catégorie se compose principalement des contributions statutaires des États et Territoires membres et est destinée essentiellement à la gestion de la Division et des programmes ;
- **fonds propres des programmes** – ces fonds sont alloués directement aux programmes par l'Australie, la France et la Nouvelle-Zélande, aux termes de conventions pluriannuelles de financement, en vue d'appuyer une série d'activités planifiées ; et
- **fonds alloués aux projets** – il s'agit de financements affectés à des projets particuliers à échéance fixe, pour lesquels il faut dresser une comptabilité et des rapports séparés. Dans le domaine des pêches, les principaux bailleurs d'aide sont l'Union européenne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et la Commission des pêches du Pacifique occidental et central.

Tableau 1 : Budgets rectificatifs 2009 des Programmes pêche hauturière (PPH) et pêche côtière (PPC) (en UCOM)

	PPH	PPC	Total
Fonds statutaires	150 000	150 000	300 000
Fonds des programmes	820 000	1 390 000	2 210 000
Fonds affectés aux projets	4 320 000	1 820 000	6 140 000
Total	5 290 000	3 360 000	8 650 000

11. Il existe des écarts importants entre les budgets des Programmes :

- le Programme pêche hauturière reçoit de divers bailleurs une enveloppe bien plus généreuse pour les projets qu'il met en œuvre. En revanche, le Programme pêche côtière ne peut, dans l'immédiat, tabler sur aucun projet qui viendrait remplacer le projet ProcFish (Projet régional de développement des pêches océaniques et côtières dans les PTOM français et pays ACP du Pacifique), qui arrive à son terme en 2009 ;
- une part importante du budget total du Programme pêche côtière est consacrée aux dépenses de personnel, tandis que le Programme pêche hauturière dispose de plus de fonds de fonctionnement (une grande partie de ces fonds étant toutefois engagée dans les campagnes de marquage) ; et
- la tendance générale est à l'utilisation des fonds propres des programmes pour supporter les dépenses de personnel nécessaires à la conduite des principales activités de la Division.

Les dépenses afférentes à la cellule de coordination du projet CRISP sont entièrement couvertes par le budget du projet.

12. Deux facteurs ont eu une incidence négative sur les financements des programmes cette année :

- Les fluctuations des taux de change entre les dollars australien et néo-zélandais et le franc CFP, causées par la crise économique mondiale, ont débouché sur une perte concrète de 17 pour cent des financements octroyés directement aux programmes. (Les estimations pour le budget 2010 reposent sur une réduction de 15 % du budget initial de 2009.)
- En raison des retards dans l'approbation du Programme indicatif régional pour le dixième Fonds européen de développement (FED), le Programme pêche côtière n'a pu accéder à aucun financement européen qui lui aurait permis de mettre à contribution l'évaluation des ressources marines côtières réalisées dans le cadre du projet PROCFish.

13. Sur une note plus positive :

- une enveloppe destinée au financement de projets de 1,5 million de dollars australiens (1,04 million d'UCOM) a été approuvée par l'Agence australienne pour le développement international (AusAID) au milieu de l'année afin d'appuyer une série d'activités nouvelles dans le domaine tant de la pêche côtière que de la pêche hauturière, ainsi que l'étude sur l'avenir de la pêche en Océanie ; et

- à la date de rédaction du présent document, la procédure d'approbation prévue au titre du dixième Fonds européen de développement (FED) est en cours pour le projet Soutien scientifique à la gestion des pêcheries côtières et hauturières dans la région océanienne (SciCOFish), qui pourrait, semble-t-il, commencer à la mi-2010. La deuxième phase du projet DEVFISH (Développement de la pêche thonière dans les pays ACP du Pacifique), emmené par l'Agence des pêches du Forum et partiellement mis en œuvre par la CPS, accuse un certain retard, mais il semble encore possible qu'il débute en 2010.

Effectif de la Division

14. À la mi-2009, la Division compte un total de 64 agents (dont 22 femmes) répartis comme suit :

Tableau 2 : Effectif de la Division ressources marines à la mi-2009

	Directeur	PPH	PPC	Total
Cadres	1	23	18	42
Agents techniques		13	3	16
Agents administratifs	1	2	3	6
Total	2	38	24	64

En outre, la cellule de coordination du projet CRISP emploie un cadre, un agent technique et un agent administratif.

15. Les cadres professionnels sont recrutés à l'issue d'une procédure internationale, et sur les 42 postes de cadres, 9 sont actuellement occupés par des Océaniens. Les agents techniques sont principalement chargés de la saisie des données, mais ils comptent aussi des techniciens de laboratoire et des spécialistes de l'édition. Ces agents sont recrutés à l'échelon local, tout comme le personnel administratif.

16. L'effectif du Programme pêche côtière se réduit comme peau de chagrin. Faute de fonds propres, le Programme n'a pas été en mesure de renouveler les contrats de deux agents en 2009. Dans le courant de l'année, six postes de cadres et un poste de soutien seront également perdus au terme des projets PROCFish et DEVFISH.

Restructuration de la Division

17. Une restructuration partielle du Programme pêche côtière a été recommandée à l'issue de l'évaluation indépendante de la Division ressources marines (voir document 3.2.2) et sera mise en œuvre à partir du début 2010. Le Programme passera de cinq sections à trois : science et gestion halieutiques côtières, aquaculture, et développement de la pêche côtière. Chaque section répondra à un des objectifs du programme de travail relatif à la pêche côtière.

18. Cette structure reflète celle du Programme pêche hauturière, composé de trois sections répondant chacune à l'un des grands objectifs du Programme.

19. La Section information sera au centre d'une nouvelle cellule de soutien, qui relèvera du Directeur de la Division et travaillera pour les deux programmes. Lorsque le budget le permet, un Chargé de la formation complètera également la cellule et sera chargé de coordonner l'organisation des activités de formation des deux programmes et de renforcer les liens entre la CPS et les établissements de formation halieutique de la région.

20. Dans le courant de l'année 2010, l'agent chargé de l'aquaculture d'eau douce au sein du Programme pêche côtière sera transféré de Nouméa à Suva. Un nouveau poste de Formateur et Coordonnateur des observateurs sera créé au sein du Programme pêche hauturière et basé à Pohnpei. Ces deux décisions sont motivées par la volonté de rapprocher les agents des pays où ils conduisent la majeure partie de leur travail, et ce, afin d'améliorer l'efficacité des services et de réaliser des économies.

21. Dans le cadre de l'évaluation indépendante, il a été recommandé de maintenir le niveau de séparation actuel entre le projet CRISP et la structure de la Division. Toutefois, les projets qui pourraient voir le jour du fait des activités prévues actuellement au titre du projet CRISP – éventuellement un projet financé au titre du dixième FED – seront pleinement intégrés à la Division.

Principales activités du programme de travail 2009

Activités de la Division

22. Les activités coordonnées par le Directeur de la Division ressources marines sont essentiellement en rapport avec le travail des deux programmes. Voici quelques-unes des principales activités menées en 2009 :

- Sixième Conférence des Directeurs des pêches tenue en février à Nouméa : les responsables des services des pêches de la région ont pu à cette occasion formuler leurs observations sur l'évaluation de la Division, mais aussi sur l'élaboration du nouveau plan stratégique.
- Coordination de la contribution de la Division ressources marines à l'évaluation indépendante de ses programmes et suite donnée par la Division à cette évaluation.
- Élaboration du plan stratégique 2010-2013, avec intégration des objectifs et résultats proposés par les Directeurs des pêches lors de la conférence susmentionnée, ainsi que des principales recommandations issues de l'évaluation.
- Élaboration et suivi de demandes de financement : projet SciCOFish (Soutien scientifique à la gestion des pêcheries côtières et hauturières dans la région océanique) proposé au titre du dixième FED et projets halieutiques proposés à l'AusAID au titre de son enveloppe réservée aux projets sur la pêche dans le Pacifique ; et aide apportée à l'élaboration des documents nécessaires pour obtenir un financement pour la deuxième phase du projet DEVFISH (projet conjoint FFA/CPS).
- Début de l'étude sur l'avenir de la pêche en Océanie : élaboration de la version finale du cahier des charges de l'étude, sélection des consultants, constitution d'une équipe d'experts et d'un comité directeur (voir document 3.2.3).

Programme pêche côtière

23. Les objectifs du Programme pêche côtière sont énoncés en ces termes dans son plan stratégique 2006-2009 :

- Objectif 1 : Aider les États et Territoires insulaires océaniques à mettre au point des systèmes de gestion de l'écosystème côtier fondés sur des données scientifiques et réalisables du point de vue social, et notamment à définir le volet de la politique nationale de la mer lié à l'exploitation des ressources côtières vivantes.
- Objectif 2 : Établir un cadre régional destiné à aider les États océaniques et les entreprises du secteur privé à établir une politique de planification, de recherche et de développement de l'aquaculture, durable sur les plans économique, social et écologique ; et
- Objectif 3 : Aider les États et Territoires océaniques à développer et à gérer la pêche commerciale nationale semi-hauturière dans un contexte écosystémique durable.

24. Les activités menées par le Programme pêche côtière en 2009 se répartissent en six grandes catégories : gestion de la pêche côtière, évaluation des ressources côtières, développement de la pêche dans les eaux nationales, aquaculture, formation et information halieutique.

25. Les activités axées sur la gestion de la pêche côtière ont permis d'intégrer avec succès l'approche écosystémique des pêches aux projets de gestion communautaire en cours dans un certain nombre de pays de la région. Les agents des services des pêches connaissent désormais les concepts de cette approche et peuvent s'appuyer sur un nouveau manuel, qui fournit les clés de lecture de ce sujet complexe. Les pays peuvent également compter sur l'aide de la Section gestion de la pêche côtière concernant les lois sur la pêche côtière ; la finalisation du projet de loi sur la pêche côtière du Samoa est d'ailleurs l'un des événements marquants de l'année.

26. Les évaluations des ressources côtières ont été effectuées principalement dans le cadre du projet de longue haleine PROCFish, qui a permis d'établir des rapports nationaux d'évaluation pour l'ensemble des États du Pacifique appartenant au groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et des Pays et Territoires d'outre-mer du Pacifique (PTOM) (liste des pays à l'annexe 3). La base de données créée à partir de ce projet constitue un outil précieux d'analyse, notamment pour l'élaboration de méthodes simplifiées d'inventaire des ressources. L'Initiative concernant le commerce de poissons de récif vivants a permis d'élaborer des plans de gestion axés sur l'exploitation durable des poissons d'aquarium à Vanuatu, aux Îles Marshall et à Kiribati (île Kiritimati). Deux États des États fédérés de Micronésie et les Tonga ont également bénéficié d'une assistance, notamment via des inventaires des ressources, en vue d'une gestion durable de leurs ressources en holothuries.

27. L'équipe chargée du développement de la pêche nationale continue d'installer des dispositifs de concentration du poisson (DCP) dans le cadre de programmes durables destinés aux populations du littoral, des DCP ayant été mouillés et des formations dispensées à Nauru, aux États fédérés de Micronésie et en Nouvelle-Calédonie. À l'échelon national, les formateurs des équipages de pêche ont eux-mêmes été formés aux techniques de réduction des prises accessoires, afin de réduire les captures d'espèces menacées par les flottilles thonières commerciales. Projet nouveau, une étude de faisabilité a été effectuée sur le développement de la pêche récréative aux Îles Cook, suite à quoi plusieurs petites entreprises touristiques ont vu le jour. Des associations de pêche thonière ont aussi reçu le soutien du projet DEVFISH dans un certain nombre de pays, dont Tuvalu et Niue. Le projet pilote d'ensilage de déchets de poisson mené avec succès en Nouvelle-Calédonie continue de susciter l'intérêt d'autres États et Territoires de la région.

28. L'équipe aquaculture mène des activités variées, qui vont d'une aide à l'élaboration de politiques générales et de stratégies nationales (stratégies nationales élaborées pour le compte des Îles Salomon et de Wallis et Futuna) à une assistance technique portant sur des projets et essais spécifiques. Parmi les activités appartenant à cette deuxième catégorie, on peut citer la mise en place d'installations d'élevage de poissons-clowns destinés à la filière aquariophile à Vanuatu, la création d'une entreprise privée de culture de corail aux Tonga et des essais d'élevage de variétés locales de tilapia aux Îles Salomon. La Section aquaculture est parvenue à coordonner une démarche régionale au sujet des obligations d'information sanitaire à respecter pour exporter des poissons et des invertébrés d'aquarium vivants vers l'Union européenne. Cette démarche a été approuvée par la Commission européenne durant l'année.

29. Bon nombre des activités du Programme ont trait à la formation et au renforcement des capacités. Voici quelques-unes des principales activités menées dans ces domaines en 2009 : aide à l'élaboration d'un module de formation sur la pêche à la senne pour l'Institut national d'études halieutiques de Papouasie-Nouvelle-Guinée (*National Fisheries College*), ce qui permettra de répondre aux besoins de formation des équipages employés par la filière thonière en plein essor ; et évaluation des besoins de formation des agents du service des pêches des Tonga et activités de suivi pour améliorer leurs résultats. Les agents des services des pêches des Tonga, du Samoa et des Samoa américaines ont également participé à des stages pratiques en détachement pour se former à l'approche écosystémique de la gestion de la pêche côtière.

30. La Section information continue de fournir une vaste gamme d'informations techniques aux professionnels de la pêche dans l'ensemble de la région et de répondre aux demandes d'assistance des pays pour la production de documents de haute qualité. Pendant l'année, des publications spéciales ont été élaborées pour le compte de la Nouvelle-Calédonie, des Tonga, de Tuvalu et de Vanuatu.

Programme pêche hauturière

31. En 2009, le programme de travail du Programme pêche hauturière est resté centré sur ses principaux objectifs :

- fournir des informations scientifiques d'excellente qualité et des conseils aux instances régionales et nationales s'occupant de la gestion des ressources halieutiques concernant l'état des stocks ciblés ou affectés d'une autre façon par la pêche hauturière pratiquée dans la région, et l'impact des captures sur cet état (Section évaluation et modélisation des stocks) ;
- fournir des données scientifiques exactes et complètes aux instances régionales et nationales s'occupant de la gestion des ressources halieutiques sur les pêcheries ciblant les ressources en thonidés, poissons à rostre et autres espèces océaniques de la région (Section statistique et suivi) ; et
- mieux comprendre les écosystèmes pélagiques de l'océan Pacifique occidental et central, et, plus particulièrement du Pacifique occidental tropical (Section suivi et analyse de l'écosystème).

32. Des évaluations régionales de l'état des stocks de thonidés ont été réalisées pour le thon obèse, le thon jaune et le germon du Sud. L'évaluation du stock de thon obèse confirme que le stock est exploité bien au-delà du seuil d'exploitation durable de l'espèce. Les niveaux de capture du thon jaune sont proches de cette limite d'exploitation durable, particulièrement au centre de la région tropicale occidentale, tandis que les captures de germon ne constituent pas une menace pour le stock. Un certain nombre de mesures de gestion introduites par la Commission des pêches du Pacifique occidental et central en décembre 2008 ont également été évaluées. Il en ressort que si certaines des mesures adoptées pourraient, selon toute probabilité, aboutir à une réduction des prises de thon obèse, l'absence de mesure visant à ralentir la progression de l'effort de pêche à la senne, les diverses exemptions relatives à la diminution des captures des palangriers et l'exclusion des eaux archipélagiques du champ d'application de ces mesures sont autant d'obstacles à leur application réussie. Des mesures de gestion bien plus fermes s'imposent.

33. À l'échelon national, les rapports nationaux sur l'état des stocks de thonidés des États fédérés de Micronésie, de Kiribati, des Îles Marshall, de Nauru, du Samoa et de Tuvalu ont été élaborés, et ce travail a commencé pour les Îles Cook et les Îles Salomon. Ces rapports constituent un outil essentiel de planification pour les États et Territoires insulaires océaniques en matière de gestion et de développement de la pêche thonière à l'échelon national. Le Programme a également procédé à une analyse de la filière de la pêche à la senne en Papouasie-Nouvelle-Guinée et ses agents ont participé à une série de consultations nationales organisées par l'Agence des pêches du Forum (FFA) au sujet de l'application de l'approche écosystémique des pêches.

34. Cette année, la Section statistique et suivi s'est attelée tout particulièrement à former un grand nombre de nouveaux observateurs, ce qui a permis d'avoir suffisamment d'observateurs qualifiés pour couvrir la totalité des senneurs en août et en septembre, répondant ainsi à l'objectif de 100 pour cent de couverture du programme régional d'observation. Les agents de la CPS ont dispensé des formations nationales aux observateurs des États fédérés de Micronésie, de Kiribati, des Îles Marshall, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Îles Salomon et de Vanuatu, ainsi qu'une formation sous-régionale aux observateurs de Tuvalu, des Tonga et de Vanuatu. Ces formations représentent un avancement considérable. Cela dit, l'objectif étant de couvrir 100 pour cent des opérations de pêche à la senne douze mois par an, de nouveaux défis se poseront en 2010 pour ce qui est de l'effectif requis, de la coordination et de la gestion, du traitement des données et du maintien de la qualité du programme.

35. Un système exhaustif de gestion des bases de données d'observation (TUFMAN-TUBS), achevé en juillet 2009, sera mis à la disposition des services nationaux des pêches pour gérer leurs données d'observation à l'avenir.

36. Le projet régional de marquage des thonidés a fonctionné à plein régime en 2009. La deuxième campagne de marquage a eu lieu à bord d'un canneur salomonais, le *Soltai 105*, affrété pour l'occasion, et s'est achevée en juin comme prévu. Les opérations de marquage se sont déroulées dans les eaux de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, des États fédérés de Micronésie, des Îles Marshall, de Kiribati, de Tuvalu et des Îles Salomon, le total de marques posées dépassant les cibles fixées initialement avec 51 000 individus marqués. À la date de rédaction du présent rapport, une autre campagne de marquage est en cours principalement dans la partie occidentale du Pacifique (Nauru, Papouasie-Nouvelle-Guinée, États fédérés de Micronésie et Indonésie).

37. Pour ce qui est de la partie orientale du Pacifique, un ligneur à grande autonomie d'Hawaï a été utilisé au cours du premier semestre de l'année dans le cadre d'un programme de collaboration entre la CPS et la Commission interaméricaine du thon tropical (CIATT) pour marquer les thons évoluant dans les eaux des îles de la Ligne (Kiribati) et au nord des îles Marquises (Polynésie française). Le nombre de poissons marqués dans ce cadre est certes plus modeste, en raison de la technique de pêche très différente employée, mais 85 % des poissons marqués étaient des thons obèses, espèce ciblée.

38. Dans l'ensemble, quelque 215 000 thons ont été marqués à ce jour dans le cadre du projet régional de marquage des thonidés. Six cents d'entre eux portent des marques électroniques qui nous renseignent de façon détaillée sur les déplacements horizontaux et verticaux des individus marqués. D'ici à la fin de cette première phase du projet, prévue pour la fin de l'année, on s'attend à ce qu'un total de plus de 250 000 thons aient été marqués et relâchés.

39. À la mi-2009, le taux de retour des marques était de plus de 11 pour cent, notamment grâce à la participation de la filière de transformation des produits de la mer de la région. Les agents du Programme pêche hauturière ont effectué des visites de suivi dans plusieurs pays dont les flottilles semblent renvoyer moins de marques que prévu, et des essais sont en cours afin de déterminer quelle est la proportion de poissons marqués capturés, mais non signalés. Au final, le taux de retour devrait être d'environ 15 pour cent, soit aux alentours de 35 000–40 000 marques renvoyées. Ces données nous donneront accès à une mine d'informations qui contribueront aux évaluations des stocks de thonidés et à d'autres travaux connexes pendant de nombreuses années.

40. Un autre projet de marquage destiné à améliorer l'état des connaissances sur les ressources en germon (principale espèce visée par la plupart des flottilles palangrières thonières au sud de la région) a été mis en œuvre dans la première partie de l'année. Ce projet a consisté à marquer des germons capturés à la traîne dans les eaux côtières de la Nouvelle-Zélande. Ces germons devraient être repêchés dans plusieurs années après leur maturation et leur migration dans les eaux ciblées par les palangriers. Malgré les mauvaises conditions de pêche rencontrées cette année, le projet a permis de marquer 2 766 poissons, soit plus de 90 pour cent de la cible fixée initialement.

41. Les relations trophiques caractérisant l'écosystème pélagique ont été définies à l'aide d'analyses du contenu stomacal des poissons, des isotopes stables et de la teneur en lipides des individus, le but étant de mieux comprendre les interactions entre les espèces et les effets en cascade des activités de pêche et des variations climatiques. Une analyse récente des isotopes stables a permis de déceler des différences entre la signature chimique des régions de l'océan Pacifique, ce qui nous donne des renseignements précieux sur les taux de déplacement des thonidés entre le Pacifique Ouest et le Pacifique Est. Ces informations seront prises en compte dans les prochaines évaluations des stocks.

42. En plus d'offrir des services scientifiques directement aux États et Territoires membres de la CPS, le Programme pêche hauturière poursuit ses activités de renforcement des capacités nationales dans les domaines clés que sont le suivi des ressources et la gestion des données, la formation à l'interprétation des données tirées des évaluations des stocks de thonidés, et le soutien direct à la coordination des activités d'observation et d'échantillonnage au port. La plupart de ces activités sont reprises à l'annexe 1.

CRISP

43. L'initiative pour la protection et la gestion des récifs coralliens dans le Pacifique (CRISP) a été établie par la France en 2003. Elle vise à envisager l'avenir des milieux uniques que représentent les récifs et celui des peuples qui en dépendent, et à mettre en place des stratégies et des projets destinés à préserver leur biodiversité et à développer les services économiques et écologiques qu'ils apportent tant au niveau local que global.

44. Cette démarche se décline en quatre objectifs : 1) améliorer l'état des connaissances sur la biodiversité, l'état et le fonctionnement des écosystèmes coralliens ; 2) protéger et gérer les écosystèmes coralliens à une échelle significative ; 3) mettre en valeur le potentiel économique que représentent l'exploitation des écosystèmes coralliens et leur biodiversité ; et 4) diffuser des informations et des savoirs et donner des impulsions aux réseaux locaux, nationaux et internationaux.

45. Les activités prévues au titre du projet portent notamment sur les thèmes suivants :

- gestion des écosystèmes,
- meilleure connaissance des écosystèmes,
- valorisation économique des ressources des récifs coralliens,
- diffusion de savoirs et de techniques,
- suivi des récifs coralliens et de la santé des ressources,
- sensibilisation des décideurs et des parties prenantes, et
- formation et renforcement institutionnel.

46. Le projet est financé par des bailleurs multiples et mis en œuvre par quatre organisations techniques partenaires. Le Programme régional océanien de l'environnement (PROE) est la principale organisation du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP) mise à contribution. Jusqu'à il y a peu, le rôle de la CPS se cantonnait à héberger dans ses bureaux le Coordonnateur du projet. Toutefois, depuis le début de la deuxième phase du projet en 2008, la cellule de coordination a été intégrée à la CPS et certaines collaborations ont été entreprises.

47. Les activités reprises ci-dessous complètent directement le travail de la CPS et se font souvent avec le concours d'agents de la Division ressources marines ou sur la base des données qu'ils recueillent. Les grands domaines d'activités en 2009 sont notamment les suivants :

- *soutien à la filière de l'aquariophilie* en mettant l'accent sur le développement d'une filière viable de capture et élevage de post-larves (méthode PCC) ;
- *soutien à l'élevage de poissons de bouche destinés au marché local* : travail en collaboration avec le WorldFish Center aux Îles Salomon sur un projet d'élevage de picots et réalisation d'une étude à Vanuatu afin d'évaluer l'efficacité des activités de réensemencement des trocas et des bénitiers ;
- *soutien à la protection des concentrations de poissons de récifs* en collaboration avec la *Society for the Conservation of Reef Fish Aggregations* (SCRFA, Société de protection des concentrations de poissons de récif). Un atelier sera financé en septembre à Fidji, de même qu'un film de sensibilisation destiné aux gestionnaires et décideurs ;
- *mise au point d'un outil d'identification des poissons et animaux marins du Pacifique* : ce support pédagogique sur ordinateur (*LearnFishID*) permettra à un large public (dont des agents des services des pêches, des scientifiques plongeurs, des étudiants, etc.) d'apprendre à identifier les poissons de récif ;
- *études sur l'intérêt économique des aires marines protégées* : à partir d'informations recueillies et analysées par l'équipe du projet PROCFish, des études seront réalisées pour évaluer les aires marines protégées de Vanuatu et des Îles Salomon et contribueront sensiblement à déterminer si ces aires constituent un outil efficace de gestion durable des poissons de récif.

Futures orientations et difficultés

Programme pêche côtière

48. Le Programme pêche côtière entame l'année 2010 avec un effectif et un budget à leur plus bas niveau depuis dix ans. Si cet état de fait complique quelque peu l'offre de services, le Programme espère avoir atteint son niveau le plus bas pour reconstruire, sur cette base réduite, un nouveau programme de travail qui soit davantage en adéquation avec les priorités changeantes des pays membres.

49. Il ressort clairement des demandes d'assistance que reçoit la CPS que de nombreux États et Territoires insulaires océaniques donnent la priorité à l'élaboration de mesures pratiques de gestion, en particulier pour les activités de pêche côtière tournée vers l'exportation, ainsi qu'aux moyens de mettre en œuvre ces mesures et de suivre leur efficacité et aux outils connexes de traitement des données. Dans certains cas, il est aussi nécessaire d'élaborer des lois. En 2009, le Programme a eu du mal à satisfaire les demandes portant sur les législations et a dû faire appel à des consultants pour des missions de brève durée. Avec le concours technique du projet SciCOFish relevant du dixième FED, la nouvelle Section science et gestion halieutiques côtières devrait contribuer à répondre à ces besoins à l'avenir.

50. Le développement de l'aquaculture, mesuré par la valeur de la production aquacole, est très hétérogène à travers la région, marqué de façon prédominante par la perliculture et la crevetticulture dans les Territoires francophones. Ces cinq dernières années, de nouveaux projets aquacoles d'envergure ont néanmoins vu le jour dans un certain nombre d'États et de Territoires insulaires océaniques. Les investisseurs privés qui apportent leur concours à ces projets optent pour des pays où les réglementations et les politiques sont favorables à ce développement et où, dans de nombreux cas, les autorités nationales peuvent satisfaire l'obligation de certification des produits destinés à l'exportation. La CPS orientera probablement ses activités d'assistance aux pays membres vers ces domaines.

51. Les petites exploitations aquacoles, axées essentiellement sur les espèces d'eau douce, peuvent offrir une réponse à la demande croissante de poisson des populations en plein essor démographique et de celles résidant à l'intérieur des terres. Cela dit, promouvoir ces petites exploitations pose des difficultés considérables aux États et Territoires de la région et d'importants enseignements sont à tirer d'expériences menées ailleurs dans le monde.

52. Le développement des flottilles nationales et des flottilles ayant leur port d'attache dans la région continue de figurer en tête des priorités et des aspirations des États et Territoires insulaires océaniques. De nouveau, l'accent est mis sur le secteur privé, quelle que soit l'envergure de l'activité d'exploitation envisagée. De plus en plus, il sera nécessaire d'axer les efforts de développement sur les activités de pêche ciblant des ressources non menacées, en particulier la bonite. Pour appuyer les efforts de développement national de ses pays membres, la CPS a besoin d'une vaste gamme de compétences différentes, qui vont des techniques de pêche aux petits métiers (y compris la pêche récréative) au mouillage de DCP, en passant par la mise au point de cours de formation destinés aux équipages des grands navires marchands. Le Programme s'est récemment heurté à des difficultés contre lesquelles il n'était pas préparé, notamment l'obligation de satisfaire des normes et des critères de certification de plus en plus stricts pour accéder aux marchés d'exportation.

53. En résumé, le Programme pêche côtière doit s'atteler à plusieurs questions, principalement la redéfinition d'objectifs réalistes et pertinents et d'activités concrètes à mener dans des pays membres caractérisés par des besoins et des capacités disparates. Plus particulièrement, le Programme doit :

- mettre en place des programmes simples de suivi, des bases de données et des mesures concrètes de gestion axées sur les principales ressources halieutiques littorales ;
- apporter un soutien efficace aux entreprises de pêche du secteur privé, dans les domaines où elles en ont le plus besoin, notamment la valorisation des produits de la pêche et le respect des exigences fixées par les marchés d'exportation ;
- veiller à ce que les supports d'information sur les pêches soient adaptés à leurs usagers et mis à leur disposition ;
- trouver des façons de collaborer plus étroitement avec le secteur privé et d'autres parties prenantes clés pour la conduite d'activités dans le domaine de l'aquaculture et d'autres activités du Programme ; et
- pallier le manque de capacités au sein du Programme pour les activités à mener dans les domaines juridique et économique.

Programme pêche hauturière

54. Le Programme pêche hauturière dispose d'une enveloppe assez généreuse de financements affectés à des projets, même s'il est probable que certains déficits de financement apparaissent une fois ces projets arrivés à échéance. Compte tenu des modalités actuelles de fonctionnement, les agents administratifs du Programme doivent toutefois travailler au maximum de leurs capacités.

55. La principale question à résoudre pour la pêche hauturière dans la région consistera, au cours des prochaines années, à réduire la surpêche du thon obèse et de veiller à ce que la ressource en thon jaune, plus résistante, ne connaisse pas le même sort. Les captures accessoires d'espèces non ciblées demeurent aussi problématiques. Le rôle de la CPS est de fournir des avis scientifiques sur lesquels s'appuyer pour prendre les mesures de gestion qui s'imposent et suivre et mesurer leur efficacité. Bien que la surpêche (effort de pêche supérieur à l'effort correspondant au rendement maximal équilibré) représente le pire scénario envisageable, on sait que les flottilles thonières de la région seraient probablement plus rentables si elles réduisaient leurs niveaux de prises. Procéder à une analyse bioéconomique en vue d'étayer la prise de décision sera une priorité.

56. Les mesures de gestion sont décidées à trois niveaux :

- i) la Commission des pêches du Pacifique occidental et central prend des mesures sur la pêche dans son ensemble, y compris la pêche hauturière ;
- ii) les États membres de l'Agence des pêches du Forum prennent des mesures collectives, en particulier les huit pays membres qui sont parties à l'Accord de Nauru et dans les zones économiques exclusives (ZEE) desquels quelque 80 pour cent des thons de surface sont capturés dans la région ; et
- iii) les pays prennent des mesures pour réglementer la pêche à l'échelon national, concernant en particulier les flottilles nationales qui opèrent dans leur ZEE, et ils appliquent les mesures décidées à l'échelon régional. La CPS émet des avis scientifiques pour étayer ces trois niveaux de gestion. Le Programme pêche hauturière fournit déjà des services scientifiques à la Commission des pêches du Pacifique occidental et central, travaille en étroite collaboration avec la FFA et consacre un volume considérable de moyens à la fourniture de conseils à chacun des États et Territoires de la région.

57. Les mesures adoptées par la Commission des pêches du Pacifique occidental et central sont certes importantes – elles constituent d’ailleurs nos meilleures chances de gérer la totalité du stock –, mais elles ont, pour l’instant, un effet limité sur la conservation du thon obèse et du thon jaune. Cela s’applique aussi, jusqu’à un certain point, à d’autres mesures régionales – qui ont révélé combien il est difficile de se mettre d’accord sur l’ampleur de la restriction de l’effort de pêche à imposer. Néanmoins, nombre de ces mesures ont été définies et suivies par les États et Territoires insulaires océaniques, en s’appuyant sur les avis scientifiques qui leur sont remis aux échelons national et régional, et elles seront approfondies. Dans de nombreux cas, les plans nationaux de gestion peuvent apporter une solution plus immédiate pour pérenniser les ressources concernées, en particulier dans les pays qui souhaitent assurer la viabilité des flottilles nationales et basées sur leur territoire et les protéger des répercussions de l’appauvrissement localisé des stocks. Il sera particulièrement important d’améliorer la qualité des conseils et du soutien scientifiques apportés à chacun des États et Territoires de la région, du point de vue tant de la planification de la gestion des pêcheries thonières nationales que des dispositifs régionaux.

58. Un travail a d’ores et déjà été engagé aux côtés de la FFA pour améliorer l’utilité des conseils donnés à l’échelon national, et les plans nationaux de gestion de la pêche thonière devraient être élaborés et révisés plus promptement que ces trois à quatre dernières années. Dans le même temps, il sera nécessaire d’instaurer une communication plus efficace à l’échelon régional et de poursuivre l’élaboration et l’analyse des mesures de gestion visant à atteindre les résultats nécessaires, sans perdre de capacité d’action durant les étapes nécessaires à la conclusion d’un accord. La pérennisation des ressources suscite un intérêt considérable à l’échelon mondial, tant au sein de la filière thonière qu’auprès des consommateurs. Si des informations pertinentes sont disponibles, cet intérêt pourrait entraîner des changements sur lesquels les pays, à l’échelon gouvernemental, ont du mal à se mettre d’accord.

59. En bref, plusieurs domaines doivent être examinés plus avant si l’on veut véritablement traduire les avis scientifiques en mesures de gestion concrètes, celles-là même qui sont nécessaires pour conserver les ressources thonières de la région. Tout cela demande du temps de travail et des moyens financiers.

60. À plus court terme, il faudra poursuivre les efforts engagés dans l’établissement du programme régional d’observation. En 2009, la couverture de 100 pour cent des flottilles de senneurs par les observateurs n’a été imposée que pour une période de deux mois. À partir de 2010, cette couverture devra être maintenue tout au long de l’année, en tenant compte des congés à terre des observateurs. On aura besoin de davantage d’observateurs, d’une meilleure planification et coordination de leurs missions, de davantage de réunions de débriefing avec les observateurs et d’une analyse approfondie des données. Dans le même temps, nombre des « élèves-observateurs » formés pour combler la pénurie actuelle de personnel chercheront à améliorer leurs qualifications et leurs compétences.

61. Si le travail de terrain mené au titre du projet de marquage est appelé à se réduire progressivement l’an prochain, de nouvelles campagnes sont déjà au programme. Il sera important de poursuivre les efforts de sensibilisation concernant la nécessité de renvoyer les marques trouvées, en particulier pour le germon et le thon obèse qui peuvent être repêchés par les flottilles palangrières plusieurs années après avoir été relâchés. Il sera aussi important de consacrer des ressources suffisantes à l’analyse des résultats afin de répondre à des questions essentielles concernant la dynamique des stocks et l’efficacité des DCP.

62. Il conviendra aussi de mettre davantage l’accent sur l’élaboration et l’utilisation concrète des bases de données nationales sur la pêche thonière, en s’appuyant sur le système TUFMAN mis au point par la CPS. Ce système est désormais installé dans la plupart des pays membres, mais toutes ses fonctionnalités ne sont pas pleinement exploitées dans plusieurs d’entre eux et il semble qu’il soit nécessaire de poursuivre la formation des agents chargés de gérer les données. Il est, par ailleurs, possible de perfectionner le système pour aider les pays à gérer les activités de suivi, de contrôle et de surveillance et à mettre le doigt sur les incohérences qui semblent indiquer une pêche illicite.

CRISP

63. La plupart des financements affectés au projet CRISP arrivent à échéance d’ici au 31 décembre 2010 (hormis une enveloppe supplémentaire de 500 000 euros qui sera prorogée jusqu’à 2012). Cela dit, le projet va mettre l’accent sur les domaines thématiques dont le contenu est en cours de définition et qui sont susceptibles de recevoir des financements au titre de l’enveloppe ACP ou PTOM du dixième FED. Parmi ces domaines prioritaires figurent les suivants :

- ***Soutien au développement de la méthode de capture et d'élevage des post-larves dans la région du Pacifique***
Un financement supplémentaire de l'Agence Française de Développement (AFD) permettra à l'équipe du projet CRISP d'apporter son soutien au développement de nouveaux circuits d'exportation pour les poissons exotiques, en particulier en utilisant un écolabel et en promouvant les exportations vers des pays tiers, surtout ceux de l'Union européenne.
- ***Soutien aux dispositifs de gouvernance dans la région du Pacifique – aires marines protégées***
Grâce à un cofinancement du projet CRISP et de l'Agence des aires marines protégées (agence française) et par l'intermédiaire de la CPS et du PROE, une conférence régionale sur les aires marines protégées se tiendra en Polynésie française du 15 au 19 novembre 2009. De nombreux participants des États et Territoires insulaires océaniques sont attendus, leur participation étant financée au titre du projet CRISP. Cette réunion vise à mettre en place un réseau océanique d'aires marines protégées.
- ***Soutien à la mise au point d'outils de gestion des ressources marines***
L'équipe du projet CRISP souhaite aider la CPS à valoriser les données tirées du projet PROCFish afin de répondre aux besoins des pays de la région en matière de gestion des ressources récifales. Dans ce cadre, l'équipe devrait également tenir compte de la vulnérabilité d'espèces clés, telles que les requins.

Renforcement des capacités dans le secteur halieutique – un intérêt renouvelé

64. Le renforcement des capacités et l'apport de capacités complémentaires constituent l'essentiel des activités de base de la CPS et le gros du travail de la Division ressources marines est axé sur ces deux domaines. Trois besoins importants doivent être pris en compte :

- trouver un juste équilibre entre le renforcement des capacités (développer les capacités des États et Territoires pour qu'ils fassent eux-mêmes le travail) et l'apport de capacités complémentaires (qui revient essentiellement à faire le travail pour eux) ;
- élargir les méthodes employées actuellement pour renforcer les capacités des pays (surtout des formations de brève durée et des stages en détachement) afin de satisfaire les besoins des États et Territoires membres ; et
- appuyer les projets qui visent à renforcer certains établissements nationaux de formation aux sciences halieutiques – en tenant compte des difficultés rencontrées pour maintenir en poste du personnel clé – pour permettre à ces établissements de faire face à la complexité croissante des questions qu'ils doivent traiter.

65. Il n'est certes pas possible, pour des raisons de faisabilité ou de rentabilité, que les administrations des États et Territoires de la région (surtout les petits pays) se dotent de toutes les compétences spécialisées que la CPS met à leur disposition, mais l'Organisation dispense depuis de nombreuses années une assistance directe aux pays dans certains domaines où les institutions nationales devraient pouvoir prendre la relève. C'est le cas notamment du mouillage de DCP dans le domaine de la pêche côtière et de la formation des observateurs pour le Programme pêche hauturière. S'il s'avère qu'un service national des pêches n'est pas en mesure de maintenir en poste des agents formés pour mouiller des DCP, alors des consultants recrutés de pays voisins devraient être sollicités pour réaliser ce travail. Pour ce qui est de la formation des observateurs, dans certains grands pays de la région, on se dirige déjà vers des cours dispensés par les établissements nationaux de formation, la CPS se limitant alors à apporter son soutien en assurant la qualité de la formation.

66. Il est également nécessaire de développer les capacités des pays en matière de saisie des données relatives à la pêche thonière, y compris celles tirées du volume croissant de compte rendu d'observation, ce qui libérerait la CPS d'une grande partie de ce travail. Si les pays n'ont pas les moyens de financer des postes d'opérateur de saisie, ou ne sont pas en mesure d'assurer la qualité des données, la CPS devrait prendre en charge le coût des postes, créés dans les pays, et en assurer la supervision. Cette démarche a porté ses fruits avec les postes de coordonnateurs des programmes d'observation/échantillonnage au port et contribue également à satisfaire les objectifs de décentralisation de la CPS.

67. Dans le domaine de la formation, l'engagement de la CPS dans les programmes de formation de plus long terme doit être élargi. Un certain nombre de mesures préliminaires ont été prises. Des cours de brève durée sur l'évaluation des stocks de thonidés et sur les données relatives à la pêche thonière sont en passe de devenir un programme de formation continue, les stagiaires étant invités à renouveler chaque année leur participation. Des supports pédagogiques complémentaires sont disponibles en ligne. Les agents du Programme pêche hauturière qui se rendent en mission dans les pays assurent un certain suivi avec les stagiaires et l'idée est que le programme soit sanctionné par un diplôme officiel.

68. Des agents de la CPS participent en tant qu'instructeurs à certains cours de moyenne durée, notamment le cours organisé à Okinawa par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) à l'intention des agents des services des pêches. Il serait peut-être possible de renforcer ce rôle et d'améliorer l'utilité d'autres cours qui se déroulent tant au sein de la région qu'à l'extérieur. La Section aquaculture de la CPS propose aussi des axes de recherche à des étudiants de troisième cycle en les faisant travailler sur des projets d'intérêt financés par le Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR). Ces étudiants sont recrutés par la suite par les services des pêches et des entreprises aquacoles des États et Territoires insulaires océaniques.

69. Il convient de savoir si la CPS peut contribuer à renforcer les programmes d'études halieutiques de premier cycle dispensés par l'Université du Pacifique Sud. Le cours de formation des agents des services des pêches donné par la CPS pendant de nombreuses années au *Nelson College* devait être transféré au sein du Programme pêche hauturière, mais il semble que cela ne se soit pas fait. Tous les cours spécialisés dans les sciences de la mer seront probablement touchés de plein fouet par les restrictions budgétaires de l'université.

70. Les contrats de travail proposés par la CPS peuvent contribuer de façon plus significative au renforcement des capacités dans les pays. Bien que plusieurs personnes occupant des postes à responsabilité dans les services nationaux des pêches soient d'anciens agents de la Division ressources marines, le renouvellement des cadres professionnels censés rentrer dans leur pays d'origine pour mettre à profit leurs compétences, comme le prévoit la « règle des six ans », n'est pas vraiment une réalité. On peut comprendre que la CPS souhaite maintenir en poste des Océaniques expérimentés à moins que des personnes mieux qualifiées ne se portent candidates ; de même, les employés en fin de contrat cherchent souvent un autre poste dans les organisations régionales ou internationales. Une solution à ce problème peut être envisagée : créer un certain nombre de postes de jeunes cadres qui allieraient l'acquisition d'une expérience professionnelle et un plan de carrière bien articulé. Ces postes seraient ouverts à de jeunes recrues des institutions nationales et à des diplômés titulaires d'une formation avant l'emploi. Ils pourraient être d'une aide précieuse dans des domaines tels que l'évaluation des stocks, qui demande à la fois des qualifications de troisième cycle et une expérience professionnelle pertinente.

71. Enfin, il existe un sentiment généralisé, chez les responsables des administrations océaniques et les partenaires bailleurs d'aide, qu'un renforcement institutionnel et une réforme en profondeur s'imposent dans plusieurs services nationaux des pêches. Ce sentiment traduit non seulement la complexité des questions auxquelles sont désormais confrontés les services des pêches, mais aussi l'existence de certains des problèmes évoqués plus haut liés à la formation et au perfectionnement du personnel, à l'insuffisance des moyens consacrés aux pêches dans la plupart des États et Territoires et aux difficultés qui affectent l'efficacité de la fonction publique dans son ensemble.

72. Plusieurs projets de renforcement institutionnel mis en œuvre ces dernières années, ont donné quelques bons résultats. Trois d'entre eux sont en cours. La CPS a contribué de façon ponctuelle à une partie de ce travail et est souvent sollicitée pour participer à d'autres études. Une évaluation des besoins de formation a été réalisée cette année pour le compte d'un service des pêches et une demande d'évaluation institutionnelle est en souffrance. Compte tenu de la gamme de compétences disponibles à la CPS, de sa connaissance de la région et de sa capacité d'assistance une fois qu'un projet de renforcement institutionnel est officiellement terminé, il s'agit là d'un domaine dans lequel la Division ressources marines pourrait être plus présente.

Activités de base et besoins financiers

73. La plupart des services proposés par la Division ressources marines aux pays membres de la CPS existent depuis de nombreuses années et sont très appréciés des membres. La Division reçoit de plus en plus de demandes concernant ces prestations ainsi que des demandes d'aide dans de nouveaux domaines. Hormis les cas particuliers susmentionnés, peu d'activités peuvent être simplement déléguées par les programmes qui en sont actuellement responsables. De façon générale, les programmes de la Division conduisent des activités à vocation régionale, qu'il s'agisse de la promotion de méthodes normalisées (évaluations des ressources du littoral), de la gestion d'une ressource commune à la région (thonidés) ou de l'examen de questions internationales (Commission des pêches du Pacifique occidental et central, biosécurité).

74. Les activités de base du Programme pêche hauturière sont les suivantes :

75. **Évaluation des stocks** – Les évaluations sont au cœur de la gestion de la pêche thonière dans la région. Les États et Territoires insulaires océaniques n'ont aucune capacité en la matière et il faudra des années de travail mené via un programme spécialisé pour développer les capacités des grands pays (capacités qui ne seront probablement jamais développées dans les plus petits pays). Quoi qu'il en soit, il reviendra toujours à une organisation régionale de procéder à des évaluations régionales des stocks. Sans les compétences du Programme pêche hauturière, la Commission des pêches du Pacifique occidental et central devrait s'en remettre aux travaux ponctuels, et peut-être biaisés, réalisés par des grands pays membres de l'Organisation. Quant à la FFA et aux États et Territoires insulaires, ils n'auraient, en somme, accès à aucun soutien. La section dans son ensemble a besoin d'une source de financement pérenne à court terme.

76. **Statistique et suivi** – Les évaluations de stocks ne peuvent se faire sans données. Le Programme pêche hauturière fait, depuis longtemps, office de dépôt des statistiques régionales sur la pêche thonière. L'augmentation nécessaire de la couverture des activités d'observation s'accompagne d'un besoin croissant de formation des observateurs. À moyen terme, il y a de bonnes chances que les formations des observateurs et la saisie des données se fassent davantage en dehors de la CPS, auquel cas cette dernière se limiterait à assurer le contrôle de la qualité et la supervision. La plupart des activités de la section demandent des financements pérennes, mais des ressources supplémentaires engagées au titre de projets permettent de répondre de façon appropriée aux besoins immédiats.

77. **Analyse de l'écosystème** – Cette section contribue de façon importante au travail d'évaluation des stocks, mais a besoin de modalités de travail plus souples pour répondre à l'évolution des besoins. Le projet de marquage, principal projet de la section, est une activité visible et appréciée. Il pourrait être utile de poursuivre ce projet et il est peut-être possible d'obtenir de nouveaux financements pour le mettre en œuvre. La structure actuelle de la section, composée d'un poste financé sur les fonds propres du Programme dont le titulaire coordonne les apports à plus court terme des bailleurs, semble convenir dans l'ensemble. Des financements pérennes sont toutefois nécessaires pour que la section se dote de capacités en océanographie appliquée à la pêche.

78. Les activités de base du Programme pêche côtière sont les suivantes :

79. **Science et gestion halieutiques côtières** – Cette section naît de la fusion de l'Observatoire des pêcheries récifales et de la Section gestion de la pêche côtière. De cette façon, les avis scientifiques alimentent directement les recommandations de gestion. Cette fusion répond à un besoin essentiel des pays membres et à un problème grandissant à travers la région, à savoir pallier la gestion inadaptée des ressources côtières. Malheureusement, les moyens employés pour fournir ces avis scientifiques ont tous été financés dans le cadre d'un projet qui arrive à terme en 2009. Ce travail pourra reprendre dans le cadre du projet SciCOFish, mais de nouveau pour une période limitée. Il est nécessaire de mettre en place des équipes stables pour s'occuper (i) de la création de bases de données sur la pêche côtière et (ii) de la fourniture de conseils sur la pêche d'invertébrés (holothuries, trocas).

80. **Développement de la pêche côtière** – Cette section offre des services très appréciés aux États et Territoires membres dans des domaines techniques et pratiques qui participent au développement durable des activités de pêche dans les eaux nationales. La formation aux techniques de pêche des espèces pélagiques (thonidés) est au cœur de son travail. Le mouillage de DCP peut être en grande partie transféré aux programmes nationaux. La section a vu sa capacité de formation se réduire cette année, et l'assistance offerte aux associations nationales de pêcheurs sera interrompue en raison du délai entre la fin de la première phase du projet DEVFISH et le début de la deuxième phase. Cette section a besoin d'une augmentation sensible de son budget de fonctionnement, et ce, pour permettre le financement de missions de brève durée d'experts spécialisés dans les domaines où les connaissances de la section sont actuellement limitées. La Section doit à l'évidence s'attacher davantage à la valorisation des produits de la pêche et à l'analyse économique des possibilités de développement de la pêche (deux domaines mis en avant dans les deux dernières évaluations du Programme).

81. **Aquaculture** – L'aquaculture offre d'importantes possibilités de développement aux États et Territoires insulaires océaniques et pourrait ainsi contribuer à la croissance économique et à la sécurité alimentaire des populations. Pour l'heure, les fonds propres du Programme couvrent les activités portant sur la politique en matière d'aquaculture, les questions liées au commerce et le développement de l'aquaculture d'eau douce. Il est nécessaire de trouver de toute urgence des financements pour les activités relatives à la mariculture, puisqu'elle offre le plus fort potentiel de développement dans un bon nombre d'États et de Territoires de la région. La biosécurité est une autre question dont l'intérêt a été souligné à de nombreuses occasions, mais les ressources actuellement disponibles ne permettent pas de l'aborder comme il se doit.

82. La Division continuera de solliciter des financements auprès de multiples bailleurs pour conduire ses activités. Les financements affectés à des projets restent essentiels pour atteindre les objectifs et les résultats énoncés dans le nouveau plan stratégique, bien que la Division étudie actuellement la possibilité d'instaurer des modalités de recouvrement des coûts et même de faire appel au mécénat privé. Néanmoins, l'insuffisance des fonds alloués aux activités de base de la Division s'explique par la prépondérance des financements affectés à des projets, comme en témoigne l'année 2009. Si la Division peut obtenir une augmentation de 25 pour cent de ses financements durables (fonds statutaires et fonds propres des programmes), elle serait bien mieux à même d'apporter une assistance pérenne aux pays membres de la CPS.

Conclusions

83. Dans l'ensemble, la Division ressources marines a pu, en 2009, maintenir le niveau des prestations qu'elle propose aux pays membres. Les conditions de travail seront probablement difficiles au début 2010, surtout pour le Programme pêche côtière.

84. La Division doit multiplier ses efforts pour renforcer les capacités des États et Territoires insulaires océaniques ainsi que les institutions du secteur halieutique.

85. Il sera nécessaire d'augmenter de 25 pour cent les financements à long terme inscrits au budget 2010 si l'on veut maintenir et renforcer les activités de base mises en œuvre par la Division ressources marines.

27 août 2009

ANNEXES

- Annexe 1 PRINCIPALES ACTIVITÉS CONDUITES DANS LES DIFFÉRENTS PAYS EN 2009
- Annexe 2 PRINCIPAUX ATELIERS ET CONFÉRENCES ORGANISÉS EN 2009 PAR LA
DIVISION RESSOURCES MARINES
- Annexe 3 PUBLICATIONS PRODUITES PAR LA DIVISION RESSOURCES MARINES OU PAR
SON ENTREPRISE EN 2009

Îles Fidji	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'atelier sur le renforcement des capacités en matière d'évaluation des stocks. • Assistance dispensée lors de la session annuelle de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central et de la réunion de son Comité scientifique. • Traitement des données nationales sur la pêche à la palangre. • Soutien au système national de base de données sur les thonidés. • Soutien logistique aux activités d'observation et d'échantillonnage au port des captures effectuées par les palangriers locaux. • Aide à la présentation de données à la Commission des pêches du Pacifique occidental et central. • Aide à la coordination des échanges de données nationales sur les thonidés. • Participation à l'atelier régional sur les données relatives à la pêche thonière. • Participation à l'atelier sur l'évaluation des risques écologiques. • Suivi des activités d'enquêtes sur les invertébrés sur quatre sites des Îles Fidji (Mali et Lakeba à Vanua Levu ; Dromuna et Muaivuso à Viti Levu). • Formation de trois agents locaux aux techniques d'enquête sur les invertébrés à l'échelon régional, dans le cadre des projets PROCFish/C et CoFish. • Assistance dispensée dans le cadre d'un suivi en vue d'élaborer la base de données sur le commerce des espèces d'aquariophilie dans laquelle seront consignées à la fois les prises et les exportations. • Aide à l'organisation du troisième atelier sur la gestion des ressources récifales nationales. • Aide à la révision des directives régissant la gestion des poissons de récif vivants destinés à la consommation. • Assistance dispensée en vue d'examiner la question des dégâts causés par la filière locale de la pêche thonière à la palangre. • Assistance dispensée aux associations de pêche thonière en vue de financer un poste de direction commun. • Assistance dispensée au <i>Peace Corps</i> en vue d'élaborer une publication relative au calibre minimum des poissons pour les Îles Fidji. • Aide et supervision en rapport avec des projets de recherche dans le cadre du programme de maîtrise de l'Université du Pacifique Sud. • Atelier de la CPS à l'intention des agents du service des pêches et de l'Université du Pacifique Sud en vue de réviser le manuel fidjien de formation à l'exploitation du tilapia. • Assistance dispensée dans le cadre de la poursuite des essais d'élevage d'holothuries à Savusavu. • Visites sur le terrain et conseils prodigués aux exploitants d'une ferme d'élevage de coraux et de roches vivantes à Lautoka. • Participation de 2 agents à un atelier de formation aux méthodes utilisées pour étudier les concentrations de reproducteurs. • Participation d'un agent du service des pêches à une formation à l'évaluation des ressources côtières, dispensée en Islande. • Financement de la participation de 2 agents à la sixième Conférence des Directeurs des pêches et à la dernière réunion du Comité consultatif des projets PROCFish/C et CoFish. • Financement de la participation de 2 agents au séminaire sur la gestion du bœuf et la CITES, tenu à Nadi (Îles Fidji). • Financement de la participation d'un agent à l'atelier régional sur la réduction des prises accessoires, tenu en Nouvelle-Calédonie. • Financement de la participation d'un agent à la réunion de consultation d'experts sur le tilapia qui se tiendra à la CPS à Nouméa (Nouvelle-Calédonie). 	
Polynésie française	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'atelier sur le renforcement des capacités en matière d'évaluation des stocks. • Assistance dispensée lors de la session annuelle de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central et de la réunion de son Comité scientifique. • Traitement des données nationales sur la pêche à la palangre recueillies par les agents chargés de l'observation et de l'échantillonnage au port. • Soutien au système national de base de données sur les thonidés. • Soutien logistique aux activités d'observation et d'échantillonnage au port des captures effectuées par les palangriers locaux. • Participation à l'atelier régional sur les données relatives à la pêche thonière. 	

<p>Nauru</p> <p>Stratégie de pays : 2008–2010</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport national sur la situation des ressources thonières terminé • Conseils et observations en rapport avec l'approche écosystémique de la gestion halieutique. • Synthèses statistiques fournies à Nauru en vue des négociations concernant l'accès au marché. • Participation à l'atelier sur le renforcement des capacités en matière d'évaluation des stocks. • Assistance dispensée lors de la session annuelle de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central et de la réunion de son Comité scientifique. • Traitement de données sur la pêche thonière de flottilles étrangères. • Soutien au système national de base de données sur les thonidés. • Participation à l'atelier régional sur les données relatives à la pêche thonière. • Participation à l'atelier sur l'évaluation des risques écologiques. • Organisation d'un stage de formation à la gestion de la base de données sur les thonidés à la CPS. • Marquage des thonidés dans les eaux de Nauru (WP3). • Organisation de réunions de planification en vue de dispenser, grâce au concours financier du projet DEVFISH, une formation à l'entretien et à la réparation de moteurs hors-bord à l'attention de l'association des pêcheurs de thonidés. • Organisation d'un atelier sur la sécurité en mer afin de faire une démonstration des fourre-tout de sécurité, en collaboration avec l'Association des pêcheurs de Nauru et le Service national des pêches et des ressources marines ; formation des agents de ce service à l'utilisation des balises Argos à bord des petits bateaux. • Assistance dispensée en vue de financer le poste de directeur de l'Association des pêcheurs de Nauru. • Assistance dispensée en vue d'équiper le bureau de l'Association des pêcheurs de Nauru. • Financement de la participation d'un étudiant de l'Université du Pacifique Sud à des recherches consacrées aux dégâts causés par les baleines. • Assistance dispensée en vue d'élaborer des demandes de financement en faveur du secteur de l'aquariophilie. • Amendement de la réglementation de l'Union européenne afin d'autoriser les pays non membres de l'OIE à exporter en Europe des espèces marines vivantes destinées à l'aquariophilie. • Assistance dispensée en vue de réviser le programme actuel de gestion communautaire des ressources halieutiques. • Financement de la participation de deux agents à la sixième Conférence des Directeurs des pêches et à la dernière réunion du Comité consultatif des projets PROCFish/C et CoFish. • Financement de la participation d'un agent au cours régional dispensé à Santo (Vanuatu) à l'intention des agents du Service des pêches. 	<p style="text-align: center;">√</p> <p style="text-align: center;">√</p> <p style="text-align: center;">√</p> <p style="text-align: center;">√</p> <p style="text-align: center;">√</p> <p style="text-align: center;">√</p>
<p>Nouvelle-Calédonie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assistance dispensée lors de la session annuelle de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central et de la réunion de son Comité scientifique. • Traitement des données nationales sur la pêche à la palangre recueillies par les agents chargés de l'observation et de l'échantillonnage au port. • Soutien logistique aux activités d'observation et d'échantillonnage au port des captures effectuées par les palangriers locaux. • Conseils prodigués aux secteurs public et privé sur la filière de la pêche de poissons de récif vivants destinés à la restauration, l'élevage d'espèces locales appropriées et la valeur de ces produits sur les marchés mondiaux. • Expérimentation de différentes méthodes visant à construire et à mouiller des DCP (mouillage de 2 DCP). • Surveillance continue du projet d'ensilage de poisson à Lifou. • Assistance dispensée en vue d'élaborer et de publier une brochure sur les principales espèces d'oiseaux de mer en Nouvelle-Calédonie. • Assistance dispensée sur place dans le cadre des essais de capture de juvéniles de langouste et de coquille Saint-Jacques, financés par l'Agence de développement économique de la Nouvelle-Calédonie (ADECAL). • Visite d'une ferme d'élevage de crevettes d'eau douce, en collaboration avec des agents de la Province Nord. • Financement de la participation d'un agent à l'atelier régional sur la réduction des prises accessoires, tenu en Nouvelle-Calédonie. 	

	<ul style="list-style-type: none"> Financement de la participation d'un agent au séminaire sur la gestion du bénitier et la CITES, tenu à Nadi (Îles Fidji). Conseils prodigués en vue de développer la pêche de la coquille Saint-Jacques dans la Province Nord. 	
Nouvelle-Zélande	<ul style="list-style-type: none"> Assistance dispensée en vue de conduire des activités d'observation et d'échantillonnage au port des captures réalisées par des senneurs néo-zélandais. Évaluation des effets de la pêche thonière sur les oiseaux de mer dans les eaux néo-zélandaises. Marquage de germes dans les eaux néo-zélandaises. 	
Niue Projet de stratégie de pays : 2009–2013	<ul style="list-style-type: none"> Participation à l'atelier sur le renforcement des capacités en matière d'évaluation des stocks. Assistance dispensée lors de la session annuelle de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central et de la réunion de son Comité scientifique. Aide à l'échantillonnage des thonidés capturés de manière artisanale. Traitement des données concernant les flottilles nationales et étrangères de pêche thonière. Aide à la présentation de données à la Commission des pêches du Pacifique occidental et central. Aide à la coordination des échanges de données nationales sur les thonidés. Participation à l'atelier régional sur les données relatives à la pêche thonière. Participation à l'atelier sur l'évaluation des risques écologiques. Assistance dispensée en vue de financer la rénovation des locaux de l'association des pêcheurs et d'équiper ces locaux du matériel requis. Assistance dispensée en vue de conduire des essais d'ensilage de poisson à petite échelle. Fourniture de journaux de pêche issus d'un projet de recherche terminé sur les DCP. Amendement de la réglementation de l'Union européenne afin d'autoriser les pays non membres de l'OIE à exporter en Europe des espèces marines vivantes destinées à l'aquariophilie. Financement de la participation de 2 agents à la sixième Conférence des Directeurs des pêches et à la dernière réunion du Comité consultatif des projets PROCFish/C et CoFish. Assistance dispensée en vue de réviser un plan de développement de la pêche de thonidés et de marlins. Organisation de projets de formation et de mise en valeur des ressources halieutiques à petite échelle. 	 √ √
Îles Mariannes du Nord	<ul style="list-style-type: none"> Participation à l'atelier sur le renforcement des capacités en matière d'évaluation des stocks. Participation à l'atelier sur l'évaluation des risques écologiques. Mission d'élaboration de stratégie de pays, effectuée en mai 2009, incluant des réunions avec les parties prenantes et la présentation aux autorités nationales, ainsi qu'à d'autres organismes, des conclusions de conférences consacrées aux ressources marines. Réunion de planification avec les agents de la Division de la pêche, de la faune et de la flore sauvages afin d'évaluer l'assistance nécessaire à la mise en valeur de la pêche thonière, dans le cadre logique des stratégies de pays. Financement de la participation d'un agent à la sixième Conférence des Directeurs des pêches et à la dernière réunion du Comité consultatif des projets PROCFish/C et CoFish. Financement partiel de la participation de deux agents à un atelier sous-régional, tenu à Guam, sur les méthodes de mise en œuvre de l'approche écosystémique de la gestion de la pêche côtière. Financement de la participation d'un agent à la réunion de consultation d'experts sur le tilapia qui se tiendra à la CPS à Nouméa (Nouvelle-Calédonie). Financement de la participation de deux agents à un atelier sous-régional, tenu à Guam, sur les méthodes de mise en œuvre de l'approche écosystémique de la gestion de la pêche côtière. Participation à une visite d'étude consacrée au commerce de produits aquacoles en Asie. Conseils prodigués concernant le mouillage de DCP en eau peu profonde. Fourniture de documents de sensibilisation à la sécurité maritime et à la question des débris marins. 	

Palau	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'atelier sur le renforcement des capacités en matière d'évaluation des stocks. • Assistance dispensée lors de la session annuelle de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central et de la réunion de son Comité scientifique. • Traitement de données sur la pêche thonière pratiquée par des flottilles étrangères. • Soutien au système national de base de données sur les thonidés (y compris une visite sur place). • Participation à l'atelier régional sur les données relatives à la pêche thonière. • Soutien logistique aux activités d'observation et d'échantillonnage au port. • Participation à l'atelier sur l'évaluation des risques écologiques. • Marquage des thonidés dans les eaux de Palau (WP3). • Mission d'élaboration de la stratégie de pays effectuée en mars 2009, incluant des réunions avec les parties prenantes et la présentation aux autorités nationales, ainsi qu'à d'autres organismes, des conclusions de conférences consacrées aux ressources marines. • Conseils et informations visant à sensibiliser le public à la pêche de poissons de récif vivants destinés à la restauration. • Assistance dispensée en vue de fournir au Centre australien pour la recherche scientifique et industrielle (CSIRO) des crevettes de mer aux fins d'analyse et de dépistage de maladies éventuelles. • Amendement de la réglementation de l'Union européenne afin d'autoriser les pays non membres de l'OIE à exporter en Europe des espèces marines vivantes destinées à l'aquariophilie. • Financement de la participation de 2 agents à la sixième Conférence des Directeurs des pêches et à la dernière réunion du Comité consultatif des projets PROCFish/C et CoFish. • Financement de la participation de 2 agents au séminaire sur la gestion du bénéitier et la CITES, tenu à Nadi (Îles Fidji). • Financement partiel de la participation de 2 agents à un atelier sous-régional, tenu à Guam, sur les méthodes de mise en œuvre de l'approche écosystémique de la gestion de la pêche côtière. • Financement de la participation d'un agent à l'atelier régional sur la réduction des prises accessoires, tenu en Nouvelle-Calédonie. 	<p>√</p> <p>√</p> <p>√</p>
Papouasie-Nouvelle-Guinée	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques de la flottille de senneurs de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. • Participation à l'atelier sur le renforcement des capacités en matière d'évaluation des stocks. • Assistance dispensée lors de la session annuelle de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central et de la réunion de son Comité scientifique. • Traitement des données concernant les flottilles nationales et étrangères de pêche thonière. • Aide à la présentation de données à la Commission des pêches du Pacifique occidental et central. • Participation à l'atelier régional sur les données relatives à la pêche thonière. • Fourniture données <i>ad hoc</i> sur la pêche de thonidés aux fins d'études internes. • Assistance dispensée en vue de préparer un séminaire national sur les données relatives à la pêche aux thonidés en Papouasie-Nouvelle-Guinée. • Soutien à l'organisation de trois cours de formation à l'intention d'observateurs. • Participation à l'atelier sur l'évaluation des risques écologiques. • Marquage des thonidés dans les eaux de la Papouasie-Nouvelle-Guinée (WP2, WP3). • Fourniture des supports nécessaires à l'Institut d'études halieutiques de Kavieng en vue d'élaborer un module de formation à l'exploitation de senneurs en Papouasie-Nouvelle-Guinée. • Assistance dispensée en vue d'évaluer les besoins de formation du secteur halieutique. • Travaux de suivi, en collaboration avec l'Association des professionnels de la pêche dans le cadre du projet DEVFISH en vue, notamment, d'aménager et d'équiper de nouveaux locaux de l'association. • Assistance dispensée à l'Association des professionnels de la pêche en vue de créer un site Web. • Aide au financement d'un poste de directeur de l'Association des professionnels de la pêche. • Mission en Papouasie-Nouvelle-Guinée afin de prodiguer des conseils relatifs à la mise en place d'entreprises aquacoles à Daru, à Rabaul et à Lae, et visite d'un nouveau 	

	<p>centre public de recherche sur la mariculture sur l'île de Nago.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assistance dispensée en vue de pouvoir financer (à concurrence de 20 000 dollars australiens) un essai de collecte de naissain sur l'île de Nago. • Financement de la participation de 2 agents à la sixième Conférence des Directeurs des pêches et à la dernière réunion du Comité consultatif des projets PROCFish/C et CoFish. • Financement de la participation de 2 agents au séminaire sur la gestion du bénéitier et la CITES, tenu à Nadi (Îles Fidji). • Financement de la participation de 2 agents au séminaire régional sur la réduction des prises accidentelles, tenu en Nouvelle-Calédonie. • Financement de la participation d'un agent à la réunion de consultation d'experts sur le tilapia qui se tiendra à la CPS à Nouméa (Nouvelle-Calédonie). • Financement de la participation de 2 agents au cours régional dispensé à Santo (Vanuatu) à l'intention des agents du Service des pêches. • Participation à une visite d'étude consacrée au commerce de produits aquacoles en Asie. 	
<p>Îles Pitcairn</p> <p>Stratégie de pays : 2009–2013</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Financement de la participation d'un agent à la sixième Conférence des Directeurs des pêches et à la dernière réunion du Comité consultatif des projets PROCFish/C et CoFish. 	
<p>Samoa</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation du rapport national sur la situation des ressources thonières. • Conseils et observations en rapport avec l'approche écosystémique de la gestion halieutique. • Participation à l'atelier sur le renforcement des capacités en matière d'évaluation des stocks. • Assistance dispensée lors de la session annuelle de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central et de la réunion de son Comité scientifique. • Traitement des données nationales sur la pêche à la palangre. • Soutien au système national de base de données sur les thonidés. • Participation à l'atelier régional sur les données relatives à la pêche thonière. • Soutien logistique aux activités d'observation et d'échantillonnage au port. • Aide à la présentation de données à la Commission des pêches du Pacifique occidental et central. • Mission d'élaboration de la stratégie de pays effectuée en juillet 2009 incluant des réunions avec les parties prenantes et la présentation aux autorités nationales, ainsi qu'à d'autres organismes, des conclusions de conférences consacrées aux ressources marines. • Assistance dispensée à quatre reprises en vue d'élaborer et de terminer les volets côtier et aquacole de la loi samoane sur la pêche, ainsi que les annexes à cette loi. • Organisation d'un atelier d'une semaine sur l'approche écosystémique de la gestion de la pêche côtière qui a réuni, à l'échelon national, 26 participants de tout le pays et travaillant dans des secteurs autres que la pêche. • Évaluation sur site du programme de surveillance de la ciguatera ; formation au prélèvement et au traitement d'échantillons. • Assistance financière en vue d'acheter et d'installer une machine à glace pour la flottille de palangriers <i>alia</i> du Samoa. • Assistance dispensée en vue de financer des essais d'utilisation de voiles sur les bateaux <i>alia</i>. • Assistance financière en vue de tester le rendement énergétique des moteurs hors-bord à quatre temps. • Amendement de la réglementation de l'Union européenne afin d'autoriser les pays non membres de l'OIE à exporter en Europe des espèces marines vivantes destinées à l'aquariophilie. • Organisation d'un stage en détachement pour 2 agents du Service des pêches afin d'élaborer un modèle d'approche écosystémique de la gestion communautaire des pêches au Samoa. • Organisation d'un stage en détachement d'un mois pour un cadre professionnel au sein de la Section aquaculture. • Financement de la participation de 2 agents à un stage de formation aux méthodes d'étude des concentrations de reproducteurs. 	

<p>Vanuatu</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'atelier sur le renforcement des capacités en matière d'évaluation des stocks. • Assistance dispensée lors de la session annuelle de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central et de la réunion de son Comité scientifique. • Traitement des données sur la pêche thonière concernant les flottilles nationales et étrangères détentrices d'une licence. • Soutien au système national de base de données sur les thonidés (y compris deux visites sur place). • Participation à l'atelier régional sur les données relatives à la pêche thonière. • Organisation au siège de la CPS, à Nouméa, d'un stage en détachement sur les données statistiques relatives aux ressources thonières. • Participation à un atelier sous-régional de formation d'observateurs. • Organisation d'un atelier national de formation d'observateurs. • Formation à l'échantillonnage au port à l'intention des équipages de palangriers locaux. • Participation à l'atelier sur l'évaluation des risques écologiques. • Visites réalisées sur place et assistance dispensée en vue de poursuivre les expériences d'élevage en écloserie de poissons de mer d'aquariophilie (<i>Amphiprion</i> spp.) à Vanuatu. • Conseils prodigués dans le cadre d'un projet continu de fabrication et de mouillage de DCP à Vanuatu, y compris de l'achat en gros des matériaux nécessaires afin de réduire le coût global du projet. • Assistance et suivi des activités menées en vue de mettre en place la base de données sur les ressources halieutiques récifales vivantes. • Assistance dispensée en vue de mettre en place le nouveau serveur et les bases de données du Service des pêches, suite à une défaillance de l'ancien système. • Enquêtes sur le problème croissant de la ciguatera sur l'île d'Emao, au large de la côte septentrionale d'Efate, dans le cadre d'une action menée conjointement avec l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et l'Institut Louis Malardé (ILM). • Assistance dispensée en vue d'élaborer deux plans de gestion des ressources halieutiques (un pour les thonidés et l'autre pour les poissons d'aquariophilie) à l'intention du Service des pêches. • Assistance dispensée en vue de financer le poste de directeur de l'association locale des professionnels de la pêche. • Assistance dispensée en vue de financer l'achat du matériel de bureau de l'association locale des professionnels de la pêche. • Missions réalisées sur place afin de conseiller le Service des pêches sur les installations proposées à Efate ainsi que sur les possibilités d'aquaculture en eau douce à Santo. • Lancement d'un projet de recherche au niveau du troisième cycle à Santo en prévision de l'inscription des étudiants boursiers en 2009. • Financement de la participation de 2 agents à un stage de formation aux méthodes d'étude des concentrations de reproducteurs. • Financement de la participation de 2 agents à la sixième Conférence des Directeurs des pêches et à la dernière réunion du Comité consultatif des projets PROCFish/C et CoFish. • Financement de la participation de 2 agents au séminaire sur la gestion du bénitier et la CITES, tenu à Nadi (Îles Fidji). • Financement de la participation d'un agent à la réunion de consultation d'experts sur le tilapia qui se tiendra à la CPS à Nouméa (Nouvelle-Calédonie). • Financement de la participation de 2 agents au cours régional dispensé à Santo (Vanuatu) à l'intention des agents du Service des pêches. • Participation à une visite d'étude consacrée au commerce de produits aquacoles en Asie. 	
-----------------------	--	--

<p>Wallis et Futuna</p> <p>Projet de stratégie de pays : 2009–2013</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l’atelier régional sur les données relatives à la pêche thonière. • Assistance technique en vue de la fabrication et du mouillage de dispositifs de concentration de poisson (DCP) au large de Futuna ; démonstration, à l’intention des pêcheurs locaux, des techniques de pêche autour des DCP. • Un conseiller de la CPS a animé des ateliers à Wallis et Futuna en vue de formuler une stratégie dans le domaine de l’aquaculture et de cerner les liens existant avec les Territoires français d’outre-mer. • Assistance dispensée en matière de gestion communautaire des ressources halieutiques. • Visite d’étude sur la filière crevetticole de Nouvelle-Calédonie et organisation d’essais d’élevage de picots en cage. • Financement de la participation d’un agent à la sixième Conférence des Directeurs des pêches et à la dernière réunion du Comité consultatif des projets PROCFish/C et CoFish. • Financement de la participation d’un agent au cours régional dispensé à Santo (Vanuatu) à l’intention des agents du Service des pêches. 	<p>√</p> <p>√</p> <p>√</p> <p>√</p> <p>√</p> <p>√</p>
--	---	---

ANNEXE 2**PRINCIPAUX ATELIERS ET CONFÉRENCES
ORGANISÉS EN 2009 PAR LA DIVISION RESSOURCES MARINES**

- Sixième Conférence des Directeurs des pêches tenue à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) du 10 au 13 février 2009.
- Sixième et dernière réunion du Comité consultatif des projets PROCFish/C et CoFish, tenue le 9 février 2009 à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) en marge de la Conférence des Directeurs des pêches.
- Atelier sous-régional (Pacifique Nord) sur l'approche écosystémique de la gestion de la pêche côtière, tenu à Guam du 30 mars au 3 avril 2009.
- Troisième atelier régional sur les données relatives à la pêche thonière, tenu du 22 au 25 juin 2009 à Auckland (Nouvelle-Zélande).
- Cours de formation sous-régional destiné aux observateurs, tenu du 13 juillet au 7 août à Santo (Vanuatu).
- Atelier sur l'évaluation des risques écologiques et des stocks, tenu du 26 juin au 4 juillet 2009 à Auckland, (Nouvelle-Zélande).
- Cours de formation de formateurs à la réduction des prises accessoires, tenu du 8 au 12 juin 2009 en Nouvelle-Calédonie.
- Atelier régional sur la gestion durable du bécassein (*Tridacnidae*) et atelier sur le renforcement des capacités au regard de la CITES, tenus du 4 au 7 août 2009 à Nadi (Îles Fidji).
- Atelier des coordonnateurs d'observateurs, tenu du 16 au 18 septembre 2009 à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).
- Cours régional de formation des agents du Service des pêches à la sécurité en mer et aux techniques de pêche, qui se tiendra en octobre 2009 à Santo (Vanuatu).
- Cours de formation sous-régional destiné aux observateurs, qui se tiendra du 12 octobre au 6 novembre à Suva (Îles Fidji).
- Atelier spécial en vue de finaliser le manuel relatif à l'approche écosystémique de la gestion des pêches côtières, qui se tiendra du 9 au 13 novembre à Apia (Samoa) – à lieu à confirmer.
- Réunion de consultation d'experts sur le tilapia, qui se tiendra en décembre 2009 à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

**PUBLICATIONS PRODUITES PAR LA DIVISION RESSOURCES MARINES
OU PAR SON ENTREMISE EN 2009**

Rapports du Programme pêche côtière

- Awira, A., Friedman, K., Sauni, S., Kronen, M., Pinca, S., Chapman, L. and Magron, F. 2008. *Pacific Regional Oceanic and Coastal Fisheries Development Project (PROCFish/C and CoFish), Kiribati country report: Profiles and results from survey work at Abaiang, Abemama, Kuria and Kiritimati (May to November 2004)*. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.
- Anonyme. 2009a. Bibliothèque numérique des Programmes pêche côtière et pêche océanique de la CPS. Nouméa, Nouvelle-Calédonie: Secrétariat général de la Communauté du Pacifique.
- Anonyme. 2009b. Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins - Plan stratégique 2010–2013. Nouméa, Nouvelle-Calédonie: Secrétariat général de la Communauté du Pacifique.
- Anonyme. 2009c. Répertoire des pêches de la CPS. Nouméa, Nouvelle-Calédonie: Secrétariat général de la Communauté du Pacifique.
- Beverly, S. 2009. *Longline terminal gear identification guide. WCPOFC-SCI5 SWGFT-IP1*. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.
- Blanc, M. 2009. La fabrication d'ensilage de poisson. Nouméa, Nouvelle-Calédonie: Secrétariat général de la Communauté du Pacifique.
- Friedman, K., Kronen, M., Pinca, S., Lasi, F., Pakoa, K., Awira, R., Boblin, P., Tardy, E., Chapman, L. and Magron, F. 2009. *Pacific Regional Oceanic and Coastal Fisheries Development Project (PROCFish/C and CoFish), Palau country report: Profiles and results from survey work at Ngarchelong, Ngatpang, Airai and Koror (April to June 2007)*. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.
- Friedman, K., Kronen, M., Pinca, S., Magron, F., Boblin, P., Pakoa, K., Awira, R. and Chapman, L. 2009. *Pacific Regional Oceanic and Coastal Fisheries Development Project (PROCFish/C and CoFish), Papua New Guinea country report: Profiles and results from survey work at Andra, Tsoilaunung, Sideia and Panapompom (June to November 2006)*. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.
- Friedman, K., Kronen, M., Vunisea, A., Pinca, S., Pakoa, K., Magron, F., Chapman, L., Sauni, S., Vigliola, L., Tardy, E. and Labrosse, P. 2009. *Pacific Regional Oceanic and Coastal Fisheries Development Project (PROCFish/C and CoFish), Fiji Islands country report: Profiles and results from survey work at Muaivuso, Dromuna, Mali and Lakeba (September to November 2002, April to June 2003, June and July 2007, and February 2009)*. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.
- Friedman, K., Pakoa, K., Kronen, M., Chapman, L., Sauni, S., Vigliola, L., Boblin, P. and Magron, F. 2008. *Pacific Regional Oceanic and Coastal Fisheries Development Project (PROCFish/C and CoFish), Vanuatu country report: Profiles and results from survey work at Paunangisu village, Moso Island, Uri and Uripiv Islands and the Maskelyne Archipelago (July to December 2003)*. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.
- Friedman, K., Pinca, S., Kronen, M., Boblin, P., Chapman, L., Magron, F., Vunisea, A. and Labrosse, P. 2009. *Pacific Regional Oceanic and Coastal Fisheries Development Project (PROCFish/C and CoFish), Tonga country report: Profiles and results from survey work at Ha'atafu, Manuka, Koulo and Lofanga (November and December 2001, March to June 2002, April to June, September and October 2008)*. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.
- Kinch, J. and Teitelbaum, A. 2009. *Proceedings of the sub-regional workshop for the marine ornamental trade on the Pacific (2 to 5 December 2008)*. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.
- Kronen, M., Boblin, P., Friedman, K., Pinca, S., Magron, F., Awira, R., Pakoa, K., Lasi, F., Tardy, E., Vigliola, L. and Chapman, L. 2009. *Pacific Regional Oceanic and Coastal Fisheries Development Project (PROCFish/C and CoFish), New Caledonia country report: Profiles and results from survey work at Ouasse, Thio, Luengoni, Oundjo and Moindou (March, April and November 2003; January, February, April, June, August and November 2004; April and May 2005; January to March 2006; and January and February 2007)*. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community. Remarque : ce rapport est en cours de traduction vers le français.
- Kronen, M., Fisk, D., Pinca, S., Magron, F., Friedman, K., Boblin, P., Awira, R. and Chapman, L. 2008. *Pacific Regional Oceanic and Coastal Fisheries Development Project (PROCFish/C and CoFish), Niue country report: Profile and results from in-country survey work (May to June 2005)*. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.

- Kronen, M., Friedman, K., Boblin, P., Chapman, L., Vunisea, A., Lasi, F., Awira, R., Pakoa, K., Magron, F., Tardy, E. and Pinca, S. 2009. *Pacific Regional Oceanic and Coastal Fisheries Development Project (PROCFish/C and CoFish), Federated States of Micronesia country report: Profiles and results from survey work at Yyin and Riiken (Yap) and Piis-Panewu and Romanum (Chuuk) (April–May 2006)*. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.
- Kronen, M., Friedman, K., Pinca, S., Chapman, L., Awira, R., Pakoa, K., Vigliola, L., Boblin, P. et Magron, F. 2009. *Projet régional de développement des pêches océaniques et côtières (PROCFish/C et CoFish), Polynésie française - Rapport de pays : profils et résultats des enquêtes réalisées à Fakarava, Maatea, Mataiea, Raivavae et Tikehau (septembre–octobre 2003, janvier–mars 2004, avril–juin 2006)*. Nouméa, Nouvelle-Calédonie: Secrétariat général de la Communauté du Pacifique.
- Kronen, M., Tardy, E., Boblin, P., Chapman, L., Lasi, F., Pakoa, K., Vigliola, L., Friedman, K., Magron, F. et Pinca, S. 2008. *Projet régional de développement des pêches océaniques et côtières (PROCFish/C et CoFish), Wallis et Futuna - Rapport de pays : profils et résultats des enquêtes réalisées à Vailala, Halalo, Leava et Vele (août – décembre 2005 et mars 2006)*. Nouméa, Nouvelle-Calédonie: Secrétariat général de la Communauté du Pacifique.
- Pakoa, K., Friedman, K., Tardy, E. and Lasi, F. 2009. *Epi Island trochus and sea cucumber resource status and recommendations for management. PROCFish/C and CoFish report to the Vanuatu Department of Fisheries*. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.
- Pakoa, K., Lasi, F., Tardy, F. and Friedman, K. 2009. *The status of sea cucumbers exploited by Palau's subsistence fishery. PROCFish/C and CoFish report to the Palau Bureau of Marine Resources*. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.
- Picquel, E. and Blanc, M. 2009. *Feasibility study on the development of sport fishing in Cook Islands (May 2009)*. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.
- Pinca, S., Awira, R., Kronen, M., Chapman, L., Lasi, F., Pakoa, K., Boblin, P., Friedman, K., Magron, F. and Tardy, E. 2009. *Pacific Regional Oceanic and Coastal Fisheries Development Project (PROCFish/C and CoFish), Cook Islands country report: Profiles and results from survey work at Aitutaki, Palmerston, Mangaia and Rarotonga (February and October 2007)*. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.
- Pinca, S., Tardy, E., Awira, R., Kronen, M., Pakoa, K., Boblin, P., Friedman, K., Vunisea, A., Chapman, L., Lasi, F. and Magron, F. 2009. *Pacific Regional Oceanic and Coastal Fisheries Development Project (PROCFish/C and CoFish), Marshall Islands country report: Profiles and results from survey work at Likiep Atoll, Ailuk Atoll, Arno Atoll and Majuro (August and September 2007)*. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.
- Pinca, S., Vunisea, A., Lasi, F., Friedman, K., Kronen, M., Awira, R., Boblin, P., Tardy, E., Chapman, L. and Magron, F. 2009. *Pacific Regional Oceanic and Coastal Fisheries Development Project (PROCFish/C and CoFish), Solomon Islands country report: Profiles and results from survey work at Nggela, Marau, Rarumana and Chubikopi (June to September 2006 and December 2006)*. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.
- Preston, G. 2009. *The ecosystem approach to coastal fisheries and aquaculture in Pacific Islands countries and territories. Booklet prepared for the Secretariat of the Pacific Community (SPC) and The Nature Conservancy (TNC)*. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.
- Sauni, S., Kronen, M., Pinca, S., Sauni, L., Friedman, K., Chapman, L. and Magron, F. 2008. *Pacific Regional Oceanic and Coastal Fisheries Development Project (PROCFish/C and CoFish), Tuvalu country report: Profiles and results from survey work at Funafuti, Nukufetau, Vaitupu and Niutao (October–November 2004 and March–April 2005)*. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.
- Sokimi, W. and Beverly, S. 2009. *Common small craft night baiting methods and some useful night fishing methods of the Pacific Islands – A manual for fishermen*. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.
- Tardy, E., Pakoa, K. and Friedman, K. 2009a. *Assessment of the trochus resources of Kosrae in June 2008 and recommendations for management. PROCFish/C and CoFish report to the FSM Department of Resources and Development and the Kosrae Department of Resource and Economics*. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.
- Tardy, E., Pakoa, K. and Friedman, K. 2009b. *Assessment of the trochus resources of Pohnpei Island in June 2008 and recommendations for management. PROCFish/C and CoFish report to the FSM Department of Resources and Development and the Pohnpei Office of Economic Affairs*. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.

- Vunisea, A., Friedman, K., Awira, R., Kronen, M., Pinca, S., Chapman, L., Magron, F., Sauni, S., Pakoa, K. and Lasi, F. 2008. *Pacific Regional Oceanic and Coastal Fisheries Development Project (PROCFish/C and CoFish), Samoa country report: Profiles and results from survey work at Manono-uta, Salelavalu, Vailoa and Vaisala (June 2005 and August/September 2005)*. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.
- Vunisea, A., Pinca, S., Friedman, K., Chapman, L., Magron, F., Sauni, S., Pakoa, K., Awira, R. and Lasi, F. 2008. *Pacific Regional Oceanic and Coastal Fisheries Development Project (PROCFish/C and CoFish), Nauru country report: Profile and results from in-country survey work (October and November 2005)*. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.
- Yeeting, B. 2009a. *Enforcement guide to illegal reef fishing*. In *Pacific Patrol Boat Enforcement Manual*. Australian Defence Force International Policy Division.
- Yeeting, B. 2009b. *The status of ciguatera fish poisoning in the Pacific – an update*. To be published in *Toxicon Special Issue in second half of 2009*.
- Yeeting, B. and Teitelbaum, A. 2009. *Fishing: Marine aquarium business in the islands – A source of income and employment*. *Islands Business April*.

Lettres et bulletins d'information du Programme pêche côtière

- La Bêche-de-mer, bulletin d'information de la CPS n°29, versions en français et en anglais.
- Lettre d'information sur les pêches de la CPS n°127 (octobre/décembre 2008), versions en français et en anglais.
- Lettre d'information sur les pêches de la CPS n°128 (janvier/avril 2009), versions en français et en anglais.
- Lettre d'information sur les pêches de la CPS n°129 (mai/août 2009), versions en français et en anglais.
- Code Longueur, la lettre d'information des observateurs et des échantillonneurs au port n°4, versions en français et en anglais.
- Bulletin d'information de la CPS, Ressources marines et commercialisation n° 19, versions en français et en anglais.
- L'Huître perlière, bulletin d'information de la CPS n°19, versions en français et en anglais.
- Sécurité en mer, bulletin d'information de la CPS n°5, versions en français et en anglais.
- Ressources marines et traditions, bulletin d'information de la CPS n°24, versions en français et en anglais.
- Ressources marines et traditions, bulletin d'information de la CPS n°25, versions en français et en anglais.
- Le Troca, bulletin d'information de la CPS n°14, versions en français et en anglais.
- Hina, les femmes et la pêche, bulletin d'information de la CPS n°19, versions en français et en anglais.
- Hina, les femmes et la pêche, bulletin d'information de la CPS n°20, versions en français et en anglais.

Posters et dépliants du Programme pêche côtière

- Anonyme. 2009a. Nouvelle-Calédonie (campagne de sensibilisation aux questions environnementales) / produit et financé / 3 000 exemplaires (français) – Les espèces les plus dangereuses de nos côtes et nos lagons (poster et dépliant). Nouméa, Nouvelle-Calédonie : Secrétariat général de la Communauté du Pacifique.
- Anonyme. 2009b. Nouvelle-Calédonie (campagne de sensibilisation aux questions de sécurité en mer) / produit et financé / 2 000 exemplaires (français) – Matériel recommandé pour la sécurité des petits bateaux/Cinq minutes qui peuvent vous sauver la vie avant de sortir en mer. Nouméa, Nouvelle-Calédonie : Secrétariat général de la Communauté du Pacifique.
- Anonymous. 2009c. Regional (awareness campaign on environmental issue) / produced and funded / 8000 copies (English) /The Most Dangerous Species of our Coasts and Lagoons (poster and folded leaflet). Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.
- Anonymous. 2009d. Regional (awareness campaign on sea safety) / produced and funded / 4000 copies (English) / Small boat safety checklist/Five minutes which can save your life before going out to sea. 2009, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.

Publications produites en collaboration avec les États et Territoires membres ou à leur intention

- Andrefouet, S., Friedman, K., Gilbert, A. and Remoissenet, G. 2009. A comparison of two surveys of invertebrates at Pacific Ocean islands: The clam resources at Raivavae Island, Australes Archipelago, French Polynesia. ICES Journal of Marine Science, published 22 May 2009.
- Anonymous. 2009a. Vanuatu National Marine Aquarium Trade Management Plan. Vanuatu Department of Fisheries, Secretariat of the Pacific Community, Noumea, New Caledonia, and Pacific Islands Forum Fisheries Agency, Honiara, Solomon Islands.
- Anonymous. 2009b. Revised Tuna Management Plan: A national policy for the management of Vanuatu tuna fisheries. Vanuatu Department of Fisheries, Pacific Islands Forum Fisheries Agency, Honiara, Solomon Islands and Secretariat of the Pacific Community, Noumea, New Caledonia.
- Anonymous. 2009c. Fiches d'identification des oiseaux remarquables des lagons de Nouvelle-Calédonie. Nouméa, Nouvelle-Calédonie: Direction de l'Environnement de la Province Sud, Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, et Société Calédonienne d'Ornithologie.
- Anonymous. 2009d. Poster: Common reef food fish of Tonga (1). Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.
- Anonymous. 2009e. Poster: Common reef food fish of Tonga (2). Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.
- Anonymous. 2009f. Poster: Some popular food fish of Tuvalu (1). Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.
- Anonymous. 2009g. Poster: Some popular food fish of Tuvalu (2). Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.
- Bell, J.D., Kronen, M., Vunisea, A., Nash, W.J., Keeble, G., Demmke, A., Pontifex, S. and Andrefouet, S. 2009. Planning the use of fish for food security in the Pacific. *Marine Policy* 33:64–76.
- MFMR. 2009. Solomon Islands aquaculture development plan 2009–2014, produced by the Ministry of Fisheries and Marine Resources, Solomon Islands. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.
- SPC and SPE. 2008. Regional strategy for developing marine finfish aquaculture in the Pacific Islands. Report prepared by SPC's Aquaculture Section and the French Polynesian Service de la pêche (SPE). Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community.
- Yeeting, B. and Poulasi, T. 2007 (draft). An underwater visual census survey of the marine aquarium fish resources of Funafuti Atoll, Tuvalu. *Final draft with country waiting for final approval for publication as SPC technical report.*
- Yeeting, B. and Thoma, D. 2007 (draft). A first survey of the marine aquarium fish resources of Nauru. *Final draft with country waiting for final approval for publication as SPC technical report.*
- Yeeting, B. and Palik, S. 2008 (draft). The marine aquarium fish resources of Kosrae Island, Federated States of Micronesia: A survey of the resources and its potential for supporting a marine aquarium export industry. *Final draft with country waiting for final approval for publication as SPC technical report.*
- Yeeting, B. and Ah Leong, J.S. 2009 (draft). A first survey of the marine aquarium fish resources of Upolu Island, Samoa: A look at the status and the potential of the resources for marine aquarium trade operations. *Final draft with country waiting for final approval for publication as SPC technical report.*
- WorldFish C/IRD and SPC. Planning the use of fish for food security in the Pacific. Background Paper 3.
- WorldFish C and SPC. Use of hatcheries to increase production of sea cucumbers. Background Paper 4.

Publications produites dans le cadre du projet DEVFISH (Agence des pêches du Forum/CPS)

- Brownjohn, M. 2009. Marketing opportunities for albacore and other longline caught species, particularly from Polynesian countries. Report prepared for the Development of tuna fisheries in the Pacific ACP countries (DEVFISH) project, Forum Fisheries Agency, Honiara, Solomon Islands and Secretariat of the Pacific Community, Noumea, New Caledonia.
- Campling, L., Havice, E. and Bidesi, V.R. 2009. Pacific Island countries, the global tuna industry and the international trade regime – a guide book (French version). Report prepared for the Development of tuna fisheries in the Pacific ACP countries (DEVFISH) project, Forum Fisheries Agency, Honiara, Solomon Islands and Secretariat of the Pacific Community, Noumea, New Caledonia.
- Gentner, B. 2009. An assessment of recreational fishery development options. Report prepared for the Development of tuna fisheries in the Pacific ACP countries (DEVFISH) project, Forum Fisheries Agency, Honiara, Solomon Islands and Secretariat of the Pacific Community, Noumea, New Caledonia.

- Hermanson, D. 2009. DEVFISH communication strategy. Report prepared for the Development of tuna fisheries in the Pacific ACP countries (DEVFISH) project, Forum Fisheries Agency, Honiara, Solomon Islands and Secretariat of the Pacific Community, Noumea, New Caledonia.
- Hogarth, C., Oakly, J., Langi, V., Fyfe, R. and Van Loon, N. 2009. Regional laboratory and contaminants strategy management plan. Report prepared for the Development of tuna fisheries in the Pacific ACP countries (DEVFISH) project, Forum Fisheries Agency, Honiara, Solomon Islands and Secretariat of the Pacific Community, Noumea, New Caledonia.
- Philipson, P. 2009. The economic benefits of a domestic tuna longline fishery (French version). Report prepared for the Development of tuna fisheries in the Pacific ACP countries (DEVFISH) project, Forum Fisheries Agency, Honiara, Solomon Islands and Secretariat of the Pacific Community, Noumea, New Caledonia.
- Walton, H. 2009. Coconut oil as an alternative fuel – Lessons learned from a pilot project. Report prepared for the Development of tuna fisheries in the Pacific ACP countries (DEVFISH) project, Forum Fisheries Agency, Honiara, Solomon Islands and Secretariat of the Pacific Community, Noumea, New Caledonia.

Publications du Programme pêche hauturière

- Anonyme. Guide à l'intention des observateurs des opérations de pêche à la palangre – 2007 Nouméa, Nouvelle-Calédonie: Secrétariat général de la Communauté du Pacifique.
Code longueur, la lettre d'information des observateurs et des échantillonneurs au port (n° 8).

Rapports du Programme pêche hauturière

- Bromhead, D., Briand, K., Harley, S., Kirby, D., Williams, P., Amram, T., Agir, K. and Adams, T. 2009. National tuna fishery status report for Nauru 2009. National Tuna Fisheries Status Reports Series, No. 19. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community. 137 p.
- Bromhead, D., Briand, K., Kirby, D., Harley, S., Nicol, S., Williams, P., Langley, A., Williams, P., Lawson, T., Retalmai, S. 2009. National tuna fishery status report for the Federated States of Micronesia 2009. National Tuna Fisheries Status Reports Series, No. 20. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community. 145 p.
- Nicol, S., Lawson, T., Briand, K., Kirby, D., Molony, B., Bromhead, D., Williams, P., Schneiter, E., Kumoru, L., and Hampton, J. 2009. Characterisation of the tuna purse seine fishery in Papua New Guinea. ACIAR Technical Report No. 70, 44 p.

Articles parus dans des revues scientifiques internationales à comité de lecture

- Dambacher, J.M., Young, J.W., Olson, R.J., Allain, V., Galván-Magaña, F., Lansdell, M.J., Bocanegra-Castillo, N., Alatorre-Ramírez, V., Cooper, S.P. and Duffy, L.M. 2009. Analyzing pelagic food webs leading to top predators in the Pacific Ocean: A graph-theoretic approach. Progress in Oceanography [in press].
- Leroy, B., Itano, D.G., Isu, T., Nicol, S.J., Holland, K.N. and Hampton, J. 2009. Vertical behavior and the observation of FAD effects on tropical tuna in the warm-pool of the western Pacific Ocean. Reviews: Methods and Technologies in Fish Biology and Fisheries 9:161–179.
- Little, L.R., Punt, A.E., Mapstone, B.D., Begg, G.A., Goldman, B., Williams, A.J. 2009. An agent-based model for simulating trading of multi-species fisheries quota. Ecological Modelling.

Publications internationales présentées (publication prévue en 2010)

- Morato, T., Allain, V., Hoyle, S. and Nicol, S. Are seamounts important tuna fishing grounds? Proceedings of the National Academy of Science USA.
- Morato, T., Allain, V., Hoyle, S. and Nicol, S. Are seamount hotspots of pelagic biodiversity in the open ocean? Proceedings of the National Academy of Science USA.
- Morato, T. and Watson, R. Fishing down the deep - a second look. Fish and Fisheries.
- Morato, T., and Pitcher, T.J. Seamount Ecosystem Evaluation Framework as a tool for global seamount research and data synthesis. Oceanography.
- Morato, T., Pitcher, T.J., Menezes, G., Santos, R.S. and Clark, M.R. Can we protect seamounts for research? A Call for Conservation. Oceanography.

- Norse, E., Pauly, D., Sumaila, R., Morgan, L., Clark, C., Babcock, B., Morato, T., Heppell, S., Clark, M., Gjerde, K., Froese, R., Hutchings, J., Haedrich, D., Brooke, S., Ekeland, I. and Cheung, W. Sustainability of deep-sea fisheries. *Fish and Fisheries*.
- Pitcher, T.J., Clark, M.R., Morato, T. and Watson, R. Seamount fisheries: do they have a future? *Oceanography*.
- Santos, R.S., Tempera, F., Colaço, A., Menezes, G., Porteiro, F. and Morato, T. Spotlight: Azores seamounts. *Oceanography*.

Documents du Programme pêche hauturière présentés à des conférences internationales

Cinquième session ordinaire du Comité scientifique de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central, Port-Vila, Vanuatu, 11–24 août 2009

- Allain V., Sanchez, C. and Dupoux, C. Pelagic ecosystem trophic dynamics – progress report.
- Bigelow, K. and Hoyle, S. Standardized CPUE for distant-water fleets targeting south Pacific albacore.
- Briand, K., Molina, J.J., Couvelard, S., Faure, V., Marchesiello, P., Menkes, C., Nicol, S., Lehodey, P., Senina, I., Leborgne, R. and Rodier, M. Implementation of SEAPODYM model for the South Pacific albacore stock; focus on the New Caledonia EEZ.
- Bromhead, D., Hoyle, S., Williams, A., Wang, S.B. and Chang, S.-K. Factors influencing the size of albacore tuna sampled from the South Pacific albacore longline fisheries.
- Campana, S., Joyce, W. and Manning, M. Bycatch and discard mortality in commercially caught blue sharks *Prionace glauca* assessed using archival satellite pop-up tags.
- Chang, S.-K., Hoyle, S. and Liu, H.-I. Yellowfin CPUE standardization for Taiwanese distant water longline fishery in the WCPO - with emphasis on target change.
- Davies, N., Hoyle, S. and Bouyé, F. General structural sensitivity analysis for the albacore tuna stock assessment in the South Pacific Ocean.
- Farley, J., Williams, A., Davies, C. and Nicol, S. Regional study of South Pacific albacore population biology: Year 1 - biological sample collection.
- Hampton, J. Implications for scientific data collection by observers of new requirements for 100% observer coverage of purse seiners.
- Hampton, J. and Harley, S. Assessment of the potential implications of application of CMM-2008-01 for bigeye and yellowfin tuna.
- Harley, S. Spatial distribution measures for the analysis of longline catch and effort data.
- Harley, S., Davies, N. and Hoyle, S. Report from the SPC pre-assessment workshop, Noumea, April 2009.
- Harley, S., Hoyle, S. and Bouyé, F. General structural sensitivity analysis for the yellowfin tuna stock assessment.
- Harley, S., Hoyle, S., Hampton, J. and Kleiber, P. Characteristics of potential reference points for use in WCPFC tuna stock assessments.
- Harley, S., Hoyle, S., Langley, A., Hampton, J. and Kleiber, P. Stock assessment of bigeye tuna in the western and central Pacific Ocean.
- Harley, S., Williams, P. and Hampton, J. Analysis of purse seine set times for different school associations: A further tool to assist in compliance with FAD closures.
- Hoyle, S. Standardized CPUE for bigeye and yellowfin tuna.
- Hoyle, S. and Davies, N. Stock assessment of albacore tuna in the South Pacific Ocean.
- Hoyle, S., Fournier, D., Kleiber, P., Hampton, J., Bouyé, F., Davies, N. and Harley, S. Update of recent developments in MULTIFAN-CL and related software for stock assessment.
- Hoyle, S., Nicol, S. and Itano, D. Revised biological parameter estimates for application in yellowfin stock assessment.
- Kirby, D. Ecological Risk Assessment (ERA) Progress Report (2007/8) & Work Plan (2008/9).
- Kirby, D. Monitoring the effectiveness of Conservation and Management Measures for bycatch.
- Kirby, D., Waugh, S. and Filippi, D. Spatial risk indicators for seabird interactions with longline fisheries in the western and central Pacific.
- Langley, A., Harley, S., Hoyle, S., Davies, N., Hampton, J. and Kleiber, P. Stock assessment of yellowfin tuna in the western and central Pacific Ocean.
- Lawson, T. Selectivity bias in grab samples and other factors affecting the analysis of species composition data collected by observers on purse seiners in the Western and Central Pacific Ocean.

- Lawson, T. and Williams, P. Status of public domain catch and effort data held by the Western and Central Pacific Fisheries Commission.
- Leroy, B., Hampton, J., Kumasi, B., Lewis, A., Itano, D., Usu, T., Nicol, S., Allain, V., Caillot, S. PTTP summary report: Review Phase 2.
- Manning, M., Bromhead, D., Harley, S., Hoyle, S. and Kirby, D. The feasibility of conducting quantitative stock assessments for key shark species and recommendations for providing preliminary advice on stock status in 2010.
- Morato, T., Allain, V., Hoyle, S. and Nicol, S. Tuna longline fishing around West and Central Pacific seamounts.
- Nicol, S., Hampton, J., Leroy, B., Kumasi, B., Lewis, A., Itano, D. PTTP work plan 2009–2010.
- Nicol, S., Sisor, K., Retalmai, S., Itano, D., Schaefer, K. and Farley, J. Bigeye tuna age and reproductive biology – progress report.
- WCPFC and SPC. Report of the Third Eastern Indonesia Tuna Fishery Data Collection Workshop (EITFDC-3).
- Williams, A., Nicol, S., Hampton, J., Harley, S. and Hoyle, S. South Pacific albacore tagging – progress report.
- Williams, P. Estimates of annual catches in the WCPFC Statistical Area.
- Williams, P. Review of the WCPFC transshipment reporting form for collecting data for scientific purposes (Rev. July 2009).
- Williams, P. Scientific data available to the Western and Central Pacific Fisheries Commission.
- Williams, P., Kirby, D. and Beverly, S. Encounter rates and life status for marine turtles in WCPO longline and purse seine fisheries.
- Williams, P. and Terawasi, P. Overview of tuna fisheries in the western and central Pacific Ocean, including economic conditions – 2008.
-